



TRANSAT A.T. INC.
TROISIÈME RAPPORT TRIMESTRIEL
Période terminée le 31 juillet 2018

Relations avec les investisseurs
M. Denis Pétrin
Chef de la direction financière
relationsinvestisseurs@transat.com

Symbole boursier
TSX: TRZ

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion passe en revue l'exploitation de Transat A.T. inc., sa performance et sa situation financière pour le trimestre clos le 31 juillet 2018, par rapport au trimestre clos le 31 juillet 2017 et doit être lu avec les états financiers audités de l'exercice clos le 31 octobre 2017, les notes y afférentes et le rapport annuel de 2017, y compris le rapport de gestion et la section sur les risques et incertitudes. L'objet du présent document est de présenter une mise à jour, à la suite du troisième trimestre, de l'information présentée dans le rapport de gestion de notre rapport annuel de 2017. Les risques et incertitudes énoncés dans ce dernier sont intégrés aux présentes par renvoi et demeurent en substance inchangés. L'information présentée dans ce rapport de gestion est datée du 12 septembre 2018. Vous trouverez de plus amples renseignements à notre sujet dans le site Web de Transat à l'adresse www.transat.com et dans le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com, dont les lettres d'attestation pour le trimestre clos le 31 juillet 2018 et la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 octobre 2017.

Nos états financiers sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financières [« IFRS »]. Ce rapport de gestion présente parfois des mesures financières non normalisées selon les IFRS. Se référer à la section Mesures financières non normalisées selon les IFRS pour plus de détails. Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les expressions « Transat », « nous », « notre », « nos » ou la « Société », sauf indication contraire, désignent Transat A.T. inc. et ses filiales.

AVERTISSEMENT EN CE QUI CONCERNE LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la Société. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes et d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « viser », « projeter », « prévoir », ainsi que des formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, y compris les renvois à des hypothèses. Toutes ces déclarations sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Ces déclarations peuvent porter, sans toutefois s'y limiter, sur des observations concernant les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir.

Les déclarations prospectives sont, de par leur nature, assujetties à des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives. Les résultats qui y sont présentés peuvent donc différer sensiblement des résultats réels pour diverses raisons comprenant, sans toutefois s'y limiter, la conjoncture économique, l'évolution de la demande compte tenu de la saisonnalité des opérations, les conditions météorologiques extrêmes, les désastres climatiques ou géologiques, la guerre, l'instabilité politique, le terrorisme réel ou appréhendé, l'éclosion d'épidémies ou de maladies, les préférences des consommateurs et leurs habitudes de consommation, la perception des consommateurs à l'égard de la sécurité des services à destination et de la sécurité aérienne, les tendances démographiques, les perturbations du système de contrôle de la circulation aérienne, le coût des mesures portant sur la protection, la sécurité et l'environnement, la concurrence, la capacité de la Société de préserver et de faire croître sa réputation et sa marque, la disponibilité du financement dans le futur, les fluctuations des prix du carburant et des taux de change et d'intérêt, la dépendance de la Société envers des fournisseurs clés, la disponibilité et la fluctuation des coûts liés à nos avions, les technologies de l'information et les télécommunications, l'évolution de la législation, des développements ou procédures réglementaires défavorables, les litiges en cours et les poursuites intentées par des tiers, la capacité de réduire les coûts d'exploitation, la capacité de la Société d'attirer et de conserver des ressources compétentes, les relations de travail, les négociations des conventions collectives et les conflits de travail, les questions de retraite, le maintien d'une couverture d'assurance à des niveaux et conditions favorables et à un coût acceptable, ainsi que d'autres risques expliqués en détail à la section Risques et incertitudes du rapport de gestion de notre rapport annuel de 2017.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion reposent sur un certain nombre d'hypothèses sur la conjoncture économique et le marché, ainsi que sur les activités, la situation financière et les opérations de la Société. À titre d'exemples de déclarations prospectives citons, sans toutefois s'y limiter, les déclarations concernant :

- La perspective selon laquelle la nouvelle chaîne hôtelière viendra renforcer la rentabilité de Transat, notamment l'hiver.
- La perspective selon laquelle la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.

- La perspective selon laquelle la Société prévoit que sur le marché transatlantique pour le quatrième trimestre 2018, l'impact de la hausse du coût du carburant, combinée à la variation des devises, entraînera une hausse des charges opérationnelles de 7,3 % si le coût du carburant d'aéronefs et le dollar en regard du dollar américain, de l'euro et de la livre demeurent stables.
- La perspective selon laquelle la Société prévoit au quatrième trimestre des résultats globaux inférieurs à ceux de l'an dernier.
- La perspective selon laquelle la Société prévoit que sur le marché des destinations soleil pour l'hiver 2019, l'impact de la hausse du coût du carburant, combinée à la variation du dollar canadien, entraînera une hausse des charges opérationnelles de 3,4 % si le coût du carburant d'aéronefs et le dollar en regard du dollar américain, demeurent stables.

En faisant ces déclarations, la Société a supposé, entre autres, que les voyageurs continueront de voyager, que les facilités de crédit continueront d'être disponibles comme par le passé, que la direction continuera de gérer les fluctuations de trésorerie pour financer ses besoins en fonds de roulement pour l'exercice complet et que les prix du carburant, les taux de change, les prix de vente, les coûts d'hôtels et autres coûts demeureront stables. Si ces hypothèses se révèlent incorrectes, les résultats réels et les développements pourraient différer considérablement de ceux envisagés dans les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion.

La Société considère que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables.

Ces déclarations reflètent les attentes actuelles concernant des événements et le rendement d'exploitation futurs, et ne sont pertinentes qu'à la date de publication du présent rapport de gestion, et représentent les attentes de la Société à cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

MESURES FINANCIÈRES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

Ce rapport de gestion est préparé à partir des résultats et des informations financières établis selon les IFRS. En plus des mesures financières selon les IFRS, la direction utilise d'autres mesures non normalisées selon les IFRS afin de mesurer le rendement opérationnel de la Société. Il est probable qu'on ne puisse comparer les mesures financières non normalisées selon les IFRS qu'utilise la Société avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs, ou celles utilisées par des analystes financiers puisque leurs mesures peuvent avoir des définitions différentes. Les mesures utilisées par la Société ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devraient pas être considérées isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement financier calculées selon les IFRS.

Généralement, une mesure financière non normalisée selon les IFRS s'entend d'une mesure chiffrée de la performance financière, de la situation financière ou des flux de trésorerie, antérieurs ou futurs, d'une société qui n'est pas calculée selon les IFRS, ni reconnue par ces dernières. La direction croit que les mesures financières non normalisées selon les IFRS sont importantes puisqu'elles permettent aux utilisateurs de nos états financiers consolidés de mieux comprendre les résultats de nos opérations récurrentes et les tendances connexes, tout en améliorant la transparence et la clarté de nos résultats opérationnels. La direction croit également que ces mesures sont utiles afin de mesurer la capacité de la Société de s'acquitter de ses obligations financières.

En excluant de nos résultats les éléments qui découlent principalement de décisions stratégiques à long terme et/ou qui ne reflètent pas, à notre avis, notre rendement opérationnel de la période, dont la variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés, les gains (pertes) à la cession d'entreprises, les charges de restructuration, la dépréciation d'actifs, l'amortissement et autres éléments inhabituels importants, et en incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période, nous croyons que notre rapport de gestion aide les utilisateurs à mieux analyser nos résultats ainsi que notre capacité à générer des flux de trésorerie opérationnels. De plus, l'utilisation de mesures non conformes aide les utilisateurs à comparer nos résultats de façon plus pertinente d'une période à l'autre ainsi qu'avec ceux d'autres entreprises de notre secteur.

Les mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la Société sont les suivantes :

Résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée)	Résultat d'exploitation (perte d'exploitation) avant charge d'amortissement, charge de restructuration et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement opérationnel de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers.
Résultat ajusté (perte ajustée) avant charge d'impôts	Résultat avant charge d'impôt (perte avant charge d'impôts) avant variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés, gain (perte) à la cession d'entreprises, charge de restructuration, dépréciation d'actifs et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement financier de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers.
Résultat net ajusté (perte nette ajustée)	Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires avant résultat net lié aux activités abandonnées, variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés, gain (perte) à la cession d'entreprises, charge de restructuration, dépréciation d'actifs et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période, net des impôts y afférents. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement financier de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers. Le résultat net ajusté est également utilisé dans le calcul de la rémunération variable des employés et des membres de la haute direction.
Résultat net (perte nette) ajusté par action	Résultat net ajusté (perte nette ajustée) divisé par le nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation servant au calcul du résultat dilué par action.
Contrats de location simple ajustés	Charge de loyers d'aéronefs des quatre derniers trimestres multipliée par 5.
Dettes totales	Dettes à long terme plus le montant des contrats de location simple ajustés. La direction utilise la dette totale pour évaluer le niveau d'endettement, les besoins futurs de liquidités et le levier financier de la Société. La direction croit que cette mesure est utile afin d'évaluer la capacité de la Société à respecter ses engagements financiers actuels et futurs.
Dettes totales nettes (Trésorerie et équivalents de trésorerie nette de la dette totale)	Dettes totales (décrites ci-haut) moins la trésorerie et équivalents de trésorerie. La dette totale nette est utilisée afin d'évaluer la situation de trésorerie par rapport au niveau d'endettement de la Société. La direction croit que cette mesure est utile afin d'évaluer la capacité de la Société à respecter ses engagements financiers actuels et futurs.

Les tableaux suivants présentent les rapprochements des mesures financières non normalisées avec les mesures financières les plus comparables des IFRS :

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
	2018 \$	2017 \$	2018 \$	2017 \$
Résultat d'exploitation	(7 994)	40 952	(62 536)	(24 780)
Charge de restructuration	—	1 350	—	1 350
Amortissement	13 215	18 077	43 294	49 435
Primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période	(130)	(1 324)	(130)	(2 521)
Résultat d'exploitation ajusté	5 091	59 055	(19 372)	23 484
Résultat avant charge d'impôts	(4 754)	37 731	(10 621)	(18 996)
Charge de restructuration	—	1 350	—	1 350
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	1 512	341	(9 069)	(3 533)
Gain sur cession d'entreprises	—	—	(31 064)	—
Primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période	(130)	(1 324)	(130)	(2 521)
Résultat ajusté avant charge d'impôts	(3 372)	38 098	(50 884)	(23 700)
Résultat net attribuable aux actionnaires	(4 038)	26 588	(3 943)	(13 839)
Charge de restructuration	—	1 350	—	1 350
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	1 512	341	(9 069)	(3 533)
Gain sur cession d'entreprises	—	—	(31 064)	—
Primes relatives aux dérivés liés au carburant et autres dérivés arrivés à échéance au cours de la période	(130)	(1 324)	(130)	(2 521)
Incidence fiscale	(370)	(98)	2 764	1 261
Résultat net ajusté	(3 026)	26 857	(41 442)	(17 282)
Résultat net ajusté	(3 026)	26 857	(41 442)	(17 282)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du résultat dilué par action	37 463	36 997	37 351	36 937
Résultat net ajusté par action	(0,08)	0,73	(1,11)	(0,47)
			Au 31 juillet 2018 \$	Au 31 octobre 2017 \$
Loyers d'aéronefs des quatre derniers trimestres			121 896	132 139
Multiple			5	5
Contrats de location simple ajustés			609 480	660 695
Dettes à long terme			—	—
Contrats de location simple ajustés			609 480	660 695
Dettes totales			609 480	660 695
Dettes totales			609 480	660 695
Trésorerie et équivalents de trésorerie			(867 247)	(593 582)
Dettes totales nettes (Trésorerie et équivalents de trésorerie nette de la dette totale)			(257 767)	67 113

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 31 juillet				Périodes de neuf mois closes les 31 juillet			
	2018 \$	2017 \$	Écart \$	Écart %	2018 \$	2017 \$	Écart \$	Écart %
États des résultats consolidés								
Revenus	696 551	733 152	(36 601)	(5,0)	2 324 314	2 306 794	17 520	0,8
Résultat d'exploitation	(7 994)	40 952	(48 946)	(119,5)	(62 536)	(24 780)	(37 756)	(152,4)
Résultat net attribuable aux actionnaires	(4 038)	26 588	(30 626)	(115,2)	(3 943)	(13 839)	9 896	71,5
Résultat de base par action	(0,11)	0,72	(0,83)	(115,3)	(0,11)	(0,37)	0,26	70,3
Résultat dilué par action	(0,11)	0,72	(0,83)	(115,3)	(0,11)	(0,37)	0,26	70,3
Résultat d'exploitation ajusté ¹	5 091	59 055	(53 964)	(91,4)	(19 372)	23 484	(42 856)	(182,5)
Résultat net ajusté ¹	(3 026)	26 857	(29 883)	(111,3)	(41 442)	(17 282)	(24 160)	(139,8)
Résultat net ajusté par action ¹	(0,08)	0,73	(0,81)	(111,0)	(1,11)	(0,47)	(0,64)	(136,2)
États des flux de trésorerie consolidés								
Activités opérationnelles	(16 401)	39 241	(55 642)	(141,8)	265 306	294 241	(28 935)	(9,8)
Activités d'investissement	(17 243)	(19 807)	2 564	12,9	(17 094)	(73 035)	55 941	76,6
Activités de financement	(761)	(1 321)	560	42,4	(820)	(2 992)	2 172	72,6
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 648)	(3 662)	2 014	55,0	(51)	(1 139)	1 088	95,5
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(36 053)	14 451	(50 504)	(349,5)	247 341	217 075	30 266	13,9
					Au 31 juillet 2018 \$	Au 31 octobre 2017 \$	Écart \$	Écart %
États de la situation financière consolidés								
Trésorerie et équivalents de trésorerie					867 247	593 582	273 665	46,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés (courant et non courant)					235 849	309 064	(73 215)	(23,7)
					1 103 096	902 646	200 450	22,2
Actif total					1 633 678	1 453 216	180 462	12,4
Dette (courant et non courant)					—	—	—	—
Dette totale ¹					609 480	660 695	(51 215)	(7,8)
Dette totale nette (Trésorerie et équivalents de trésorerie nette de la dette totale) ¹					(257 767)	67 113	(324 880)	(484,1)

¹ VOIR SECTION MESURES FINANCIÈRES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

APERÇU

ACTIVITÉ PRINCIPALE

Transat est une grande entreprise intégrée de tourisme international spécialisée dans le voyage vacances, qui exerce ses activités et commercialise ses services en Amérique et en Europe. Elle élabore et commercialise des services de voyages vacances, sous forme de forfait ou non, incluant des liaisons aériennes et des séjours hôteliers. Transat opère sous les marques Transat et Air Transat, principalement au Canada, en France, au Royaume-Uni et dans dix autres pays européens, directement ou par le biais d'intermédiaires, dans le cadre d'une stratégie multicanal. Transat est également distributeur au détail, aussi bien en ligne que par l'entremise d'agences de voyages, dont certaines lui appartiennent. Elle offre des services à destination au Mexique, en République dominicaine et en Jamaïque. Depuis peu, Transat a entrepris de constituer une division dont la mission sera de détenir et d'exploiter des hôtels dans les Caraïbes et au Mexique, et de les commercialiser notamment aux États-Unis, en Europe et au Canada.

VISION

Leader du voyage vacances, Transat entend poursuivre son développement en inspirant confiance aux voyageurs et en leur proposant une expérience à la fois exceptionnelle, chaleureuse et sûre. Nos clients sont notre raison d'être et le développement responsable du tourisme est notre passion. Nous voulons élargir la gamme de nos activités en exerçant notre mission également dans l'hôtellerie.

STRATÉGIE

Dans le cadre de son plan stratégique 2018-2022, Transat s'est donné pour objectif de bâtir une rentabilité durable à travers l'amélioration et le renforcement de son modèle actuel d'une part, et le développement hôtelier d'autre part.

Le développement hôtelier se concrétisera par la mise sur pied d'une unité d'affaires exploitant des hôtels tout-inclus dans les Caraïbes et au Mexique, dont certains seront détenus en propre et d'autres non. Cette chaîne hôtelière viendra renforcer la rentabilité de Transat, notamment l'hiver, tout en lui permettant de livrer une expérience maîtrisée de bout en bout à ses clients canadiens.

Par ailleurs, Transat renforcera son modèle actuel en maintenant son attention sur la satisfaction des attentes du client loisir, soit un service convivial à un prix abordable. Ceci sera permis par plus de synergie entre les différents pôles de l'entreprise au Canada, par la poursuite de l'effort d'augmentation de l'efficacité et de réduction des coûts, par l'amélioration continue de l'empreinte digitale de l'entreprise et par une attention particulière portée au développement de certaines fonctions, comme la gestion du revenu ou la planification du réseau aérien.

Enfin, la responsabilité d'entreprise, qu'il s'agisse de l'environnement, des clients, des employés ou des partenaires, restera une préoccupation majeure dans la stratégie de Transat.

Pour l'exercice 2018, les objectifs que Transat poursuit, tel que déterminés en début d'exercice, sont les suivants :

1. Lancer la chaîne hôtelière Transat détenue en propre : mettre en place l'équipe, élaborer le concept et choisir la marque, engager les premières acquisitions d'hôtels et/ou de terrains.
2. Améliorer l'efficacité, notamment en améliorant les pratiques de gestion des revenus, de tarification et d'utilisation des appareils et en poursuivant la politique de réduction de coûts.
3. Améliorer la distribution, en continuant d'accroître les ventes directes, en affinant le pilotage par canal et en renforçant notre présence dans les technologies mobiles.
4. Améliorer la proximité avec le client, notamment par la gestion centralisée des dossiers et la mesure de la satisfaction.
5. Renforcer nos engagements en termes de responsabilité d'entreprise, notamment en obtenant la certification Travelife et en affinant notre mesure de la satisfaction des employés.

Les principaux inducteurs de performance sont notre résultat d'exploitation ajusté, notre part de marché et la croissance de nos revenus. Ils sont essentiels au succès de la mise en œuvre de notre stratégie et à la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés.

Notre capacité de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés dépend de nos ressources financières et non financières, qui ont toutes contribué par le passé au succès de nos stratégies et à l'atteinte de nos objectifs. Nos ressources financières comprennent principalement notre trésorerie non détenue en fiducie ou autrement réservée et l'accès aux soldes inutilisés de nos facilités de crédit. Nos ressources non financières comprennent notre marque, notre structure, nos ressources humaines et nos relations avec nos fournisseurs.

RETOUR SUR LES PERSPECTIVES DU 13 JUIN 2018

Dans le rapport de gestion du 30 avril 2018, la Société mentionnait que, dans la mesure où les tendances observées se maintenaient, et compte tenu de la hausse récente et significative du coût du carburant d'aéronef, la Société prévoyait au deuxième semestre des résultats globaux inférieurs à ceux de 2017. Les principaux indicateurs du troisième trimestre de 2018, incluant la devise et les prix du carburant, se sont avérés semblables à ceux observés le 13 juin 2018. Ainsi, les résultats du troisième trimestre de 2018 se sont avérés tels que prévu.

CESSIONS D'ENTREPRISES

JONVIEW CANADA INC.

Le 30 novembre 2017, la Société a conclu la vente de sa filiale à part entière Jonview Canada inc. [« Jonview »], qui exploite des activités de voyageur réceptif au Canada, à la multinationale japonaise H.I.S. Co. Ltd., spécialisée dans la distribution de voyages, suite à l'approbation de la transaction par le Bureau de la concurrence du Canada et au respect d'autres conditions habituelles. Selon les termes de l'entente, le prix de vente a été ajusté à la baisse en raison d'un ajustement de fonds de roulement de 0,6 million \$, versé à H.I.S. Co. Ltd. le 29 mars 2018, et totalise ainsi 48,9 millions \$, dont 47,3 millions \$ a été reçu en espèces le 30 novembre 2017. La filiale cédée avait un actif net de 13,4 millions \$ au 30 novembre 2017. La Société a enregistré un gain sur cession d'entreprise de 31,3 millions \$, net des frais de transaction de 0,5 million \$ et du montant de 3,7 millions \$ dû au Fonds de Solidarité des Travailleurs du Québec [« Fonds »], dont 3,3 millions \$ a été payé en espèces durant le premier trimestre, à titre de complément au prix de rachat de la participation de 19,93 % du Fonds en décembre 2016.

Les activités de Jonview ne représentant pas pour la Société une ligne d'activité principale et distincte, les résultats de Jonview sont inclus dans les résultats des activités poursuivies de la Société aux états consolidés des résultats et du résultat global pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2018. Au 31 octobre 2017, les actifs et les passifs de Jonview ont été présentés comme détenus en vue de la vente aux états consolidés de la situation financière.

OCEAN HOTELS

Le 4 octobre 2017, la Société a conclu la vente de sa participation minoritaire de 35 % dans les hôtels Ocean à H10 Hotels pour un montant de 150,5 millions \$ US [187,5 millions \$], reçu en espèces. La participation cédée avait une valeur comptable de 97,3 millions \$ au 4 octobre 2017. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2017, la Société a enregistré un gain sur cession d'entreprise de 86,6 millions \$, net des frais de transaction de 1,7 million \$, ainsi qu'un gain de change de 15,5 millions \$ réalisé à la suite du reclassement du montant cumulé des écarts de change lié au placement.

Selon les termes de l'entente, le prix de vente a été ajusté à la baisse de 1,5 million \$ US [1,9 million \$] le 8 mars 2018, et totalise ainsi 149,0 millions \$ US [185,6 millions \$]. La Société a également comptabilisé un ajustement du gain sur cession d'entreprise à la baisse de 0,2 million \$, à la suite des frais de transaction supplémentaires encourus dans le cadre de la finalisation de la transaction, portant le montant total du gain sur cession des hôtels Ocean à 86,4 millions \$. Transat reste décidée à devenir un opérateur hôtelier à part entière et a vendu sa participation minoritaire dans les hôtels Ocean pour accélérer le développement de sa propre chaîne hôtelière dans le Sud.

ACTIVITÉS CONSOLIDÉES

	Trimestres clos les 31 juillet				Périodes de neuf mois closes les 31 juillet			
	2018	2017	Écart	Écart	2018	2017	Écart	Écart
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Revenus	696 551	733 152	(36 601)	(5,0)	2 324 314	2 306 794	17 520	0,8
Charges d'exploitation								
Coûts liés à la prestation de services touristiques	173 939	245 812	(71 873)	(29,2)	974 883	1 080 749	(105 866)	(9,8)
Carburant d'aéronefs	158 018	106 394	51 624	48,5	341 878	254 205	87 673	34,5
Salaires et avantages du personnel	100 060	96 788	3 272	3,4	290 488	277 289	13 199	4,8
Entretien d'aéronefs	62 708	46 222	16 486	35,7	170 540	140 805	29 735	21,1
Frais d'aéroports et de navigation	44 864	39 592	5 272	13,3	105 708	96 152	9 556	9,9
Loyer d'aéronefs	32 090	32 390	(300)	(0,9)	95 611	105 854	(10 243)	(9,7)
Commissions	11 072	11 920	(848)	(7,1)	78 079	80 831	(2 752)	(3,4)
Autres coûts aériens	73 803	61 782	12 021	19,5	183 865	160 298	23 567	14,7
Autres	35 119	33 428	1 691	5,1	103 197	95 607	7 590	7,9
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée et d'une coentreprise	(343)	(1 555)	1 212	(77,9)	(693)	(11 001)	10 308	(93,7)
Amortissement	13 215	18 077	(4 862)	(26,9)	43 294	49 435	(6 141)	(12,4)
Éléments spéciaux	—	1 350	(1 350)	(100,0)	—	1 350	(1 350)	(100,0)
	704 545	692 200	12 345	1,8	2 386 850	2 331 574	55 276	2,4
Résultat d'exploitation	(7 994)	40 952	(48 946)	(119,5)	(62 536)	(24 780)	(37 756)	(152,4)
Coûts de financement	424	557	(133)	(23,9)	1 504	1 456	48	3,3
Revenus du financement	(4 725)	(2 045)	(2 680)	131,1	(13 307)	(5 645)	(7 662)	135,7
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	1 512	341	1 171	343,4	(9 069)	(3 533)	(5 536)	(156,7)
Gain sur cession d'entreprises	—	—	—	—	(31 064)	—	(31 064)	100,0
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires non courants	(451)	4 368	(4 819)	(110,3)	21	1 938	(1 917)	(98,9)
Résultat avant charge d'impôts	(4 754)	37 731	(42 485)	(112,6)	(10 621)	(18 996)	8 375	44,1
Impôts sur les bénéfices (récupération)								
Exigibles	(130)	8 794	(8 924)	(101,5)	(2 417)	(9 009)	6 592	73,2
Différés	(939)	1 769	(2 708)	(153,1)	(7 773)	54	(7 827)	(14 494,4)
	(1 069)	10 563	(11 632)	(110,1)	(10 190)	(8 955)	(1 235)	(13,8)
Résultat net de la période	(3 685)	27 168	(30 853)	(113,6)	(431)	(10 041)	9 610	95,7
Résultat net attribuable aux :								
Actionnaires	(4 038)	26 588	(30 626)	(115,2)	(3 943)	(13 839)	9 896	71,5
Participations ne donnant pas le contrôle	353	580	(227)	(39,1)	3 512	3 798	(286)	(7,5)
	(3 685)	27 168	(30 853)	(113,6)	(431)	(10 041)	9 610	95,7

REVENUS

Nous tirons nos revenus des voyageurs expéditifs, du transport aérien, des agences de voyages, de la distribution, des voyageurs réceptifs et des services offerts à destination.

Par rapport à 2017, nos revenus ont diminué de 36,6 millions \$ (5,0 %) pour le trimestre clos le 31 juillet 2018 et ont augmenté de 17,5 millions \$ (0,8 %) pour la période de neuf mois. Pour le trimestre, la diminution des revenus est due à la vente de notre filiale Jonview. La diminution a été atténuée par une hausse du nombre de voyageurs de 11,5 % sur le marché transatlantique, notre principal marché pour cette période, qui découle de notre décision d'augmenter notre capacité de 13,9 % sur ce marché. La diminution des revenus a également été atténuée par un accroissement de notre capacité de 7,0 % sur le marché des destinations soleil, qui a entraîné une hausse du nombre de voyageurs de 7,9 % sur ce marché. Durant le trimestre, les prix de vente moyens sont demeurés similaires à ceux de 2017 sur l'ensemble de nos marchés.

Pour la période de neuf mois, l'augmentation est principalement due à notre saison d'hiver, au cours de laquelle nous avons observé une hausse du nombre de voyageurs de 5,4 % sur le marché des destinations soleil, notre principal marché pour cette période, à la suite de notre décision d'augmenter notre capacité de 7,7 % sur ce marché. L'augmentation a également été accentuée par un accroissement de notre capacité de 18,1 % sur le marché transatlantique, qui a entraîné une hausse du nombre de voyageurs de 14,8 % sur ce marché. De plus, durant la saison d'hiver, les prix de vente moyens ont légèrement augmenté sur l'ensemble de nos marchés. L'augmentation des revenus a été atténuée par la vente de notre filiale Jonview et par l'atteinte de l'objectif de développement des vols vendus sans portion terrestre de la Société par rapport à 2017.

CHARGES D'EXPLOITATION

Nos charges d'exploitation totales ont augmenté de 12,3 millions \$ (1,8 %) pour le trimestre et de 55,3 millions \$ (2,4 %) pour la période de neuf mois par rapport à 2017. Pour le trimestre, l'augmentation découle principalement de la hausse des indices de prix du carburant, combinée à la hausse du nombre de voyageurs, alimentée par notre décision d'augmenter notre capacité sur l'ensemble de nos marchés. L'augmentation des charges d'exploitation a été atténuée par la diminution du nombre de nuitées vendues au Canada due à la vente de notre filiale Jonview et par l'appréciation du dollar par rapport au dollar américain.

Pour la période de neuf mois, l'augmentation découle principalement de notre saison d'hiver, au cours de laquelle nous avons observé une hausse du nombre de voyageurs, alimentée par notre décision d'augmenter notre capacité de 7,7 % sur le marché des destinations soleil, notre principal marché pour cette période, laquelle a été partiellement compensée par la hausse du dollar par rapport au dollar américain.

COÛTS LIÉS À LA PRESTATION DE SERVICES TOURISTIQUES

Les coûts liés à la prestation de services touristiques sont engagés par nos voyageurs. Ils comprennent le coût des chambres d'hôtels ainsi que le coût des blocs de sièges ou de vols complets réservés auprès d'autres transporteurs aériens qu'Air Transat. Comparativement à 2017, ces coûts ont diminué de 71,9 millions \$ (29,2 %) pour le trimestre et de 105,9 millions \$ (9,8 %) pour la période de neuf mois. Pour le trimestre, la baisse des coûts est liée à la diminution du nombre de nuitées vendues au Canada due à la vente de notre filiale Jonview. Pour période de neuf mois, l'augmentation des coûts à la suite de la hausse du nombre de voyageurs a été plus que compensée par la diminution du nombre de nuitées vendues au Canada due à la vente de notre filiale Jonview et par l'appréciation du dollar par rapport au dollar américain.

CARBURANT D'AÉRONEFS

La dépense de carburant d'aéronefs a augmenté de 51,6 millions \$ (48,5 %) au cours du trimestre et de 87,7 millions \$ (34,5 %) pour la période de neuf mois. Ces augmentations résultent principalement de la hausse des indices de prix du carburant sur les marchés financiers, combinée à la hausse de la capacité par rapport à 2017. Celles-ci ont été atténuées par l'appréciation du dollar par rapport au dollar américain.

SALAIRES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

Les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 3,3 millions \$ (3,4 %) pour le trimestre et de 13,2 millions \$ (4,8 %) pour la période de neuf mois, comparativement à 2017. Ces augmentations découlent principalement des révisions salariales annuelles et de l'embauche de pilotes et d'agents de bord à la suite de la hausse de notre capacité par rapport à 2017.

ENTRETIEN D'AÉRONEFS

Les coûts d'entretien d'aéronefs comprennent les frais engagés par Air Transat, principalement pour le maintien en état des moteurs et des cellules sur les aéronefs loués. Comparativement à 2017, ces dépenses ont augmenté de 16,5 millions \$ (35,7 %) au cours du trimestre et de 29,7 millions \$ (21,1 %) pour la période de neuf mois. Pour le trimestre, l'augmentation est attribuable à la croissance de notre flotte par rapport à 2017, à l'incidence défavorable du change et aux incidences favorables d'ajustements d'hypothèses liés aux coûts des réparations futures prévues en 2017. Pour la période de neuf mois, l'augmentation est attribuable à la croissance de notre flotte par rapport à 2017, aux incidences favorables d'ajustements d'hypothèses liés aux coûts des réparations futures prévues en 2017 et à des réparations plus importantes que l'an dernier.

FRAIS D'AÉROPORTS ET DE NAVIGATION

Les frais d'aéroports et de navigation comprennent principalement les droits exigés par les aéroports et les exploitants de services de navigation aérienne. Ces frais ont augmenté de 5,3 millions \$ (13,3 %) au cours du trimestre et de 9,6 millions \$ (9,9 %) au cours de la période de neuf mois, comparativement à 2017. Ces augmentations sont principalement dues à une hausse de notre capacité par rapport à 2017.

LOYER D'AÉRONEFS

Les loyers d'aéronefs ont diminué de 0,3 million \$ (0,9 %) au cours du trimestre et de 10,2 millions \$ (9,7 %) au cours de la période de neuf mois à la suite des renégociations des ententes des Airbus A330 inclus dans notre flotte et de la hausse du dollar vis-à-vis du dollar américain, malgré l'augmentation du nombre d'aéronefs par rapport à l'an dernier.

COMMISSIONS

Les commissions comprennent les frais payés par les voyageurs aux agences de voyages pour leurs services à titre d'intermédiaires entre le voyageur et le consommateur. La dépense de commission a diminué de 0,8 million \$ (7,1 %) au cours du trimestre et de 2,8 millions \$ (3,4 %) au cours de la période de neuf mois, par rapport à 2017. En pourcentage de nos revenus, les commissions sont demeurées stables pour le trimestre et représentent 1,6 % de nos revenus. Pour la période de neuf mois, les commissions ont diminué et représentent 3,4 % de nos revenus, par rapport à 3,5 % en 2017. Ces diminutions découlent d'une baisse des revenus sur lesquels une commission est calculée.

AUTRES COÛTS AÉRIENS

Les autres coûts aériens sont principalement composés des frais de manutention, des dépenses d'équipage et des frais de commissariat. Les autres coûts aériens ont augmenté de 12,0 millions \$ (19,5 %) au cours du trimestre et de 23,6 millions \$ (14,7 %) au cours de la période de neuf mois, comparativement à 2017. Ces augmentations sont principalement dues à une hausse de notre capacité par rapport à 2017.

AUTRES

Les autres frais ont augmenté de 1,7 million \$ (5,1 %) au cours du trimestre et de 7,6 millions \$ (7,9 %) au cours de la période de neuf mois, comparativement à 2017. Ces augmentations sont principalement attribuables à une hausse des dépenses de commercialisation numérique.

QUOTE-PART DU RÉSULTAT NET D'UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE ET D'UNE COENTREPRISE

En 2018, notre quote-part du résultat net d'une entreprise associée et d'une coentreprise correspond à notre quote-part du résultat net de Desarrollo Transimar, notre coentreprise en hôtellerie acquise en 2017. Pour le trimestre et la période de neuf mois correspondants de 2017, notre quote-part du résultat net d'une entreprise associée et d'une coentreprise correspondait principalement à notre quote-part du résultat net de Ocean Hotels, dont la vente a été conclue le 4 octobre dernier. Notre quote-part du résultat net pour le troisième trimestre s'élève à 0,3 million \$, comparativement à 1,6 million \$ pour le trimestre correspondant de 2017. Pour la période de neuf mois, notre quote-part du résultat net s'élève à 0,7 million \$, comparativement à 11,0 millions \$ pour 2017. Ces diminutions sont dues à la vente de notre participation dans Ocean Hotels.

AMORTISSEMENT

L'amortissement inclut l'amortissement et les pertes de valeurs attribuables aux immobilisations corporelles, aux immobilisations incorporelles amortissables et aux avantages incitatifs reportés. L'amortissement a diminué de 4,9 millions \$ (26,9 %) au cours du troisième trimestre et de 6,1 millions \$ (12,4 %) au cours de la période de neuf mois, comparativement à 2017. Ces diminutions sont principalement attribuables à la diminution des entretiens capitalisés sur les Airbus A310, qui seront retirés de la flotte au cours des deux prochaines années, et aux prolongements de périodes d'amortissement des améliorations locatives à la suite des renégociations des ententes des Airbus A330 inclus dans notre flotte.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Compte tenu de ce qui précède, nous avons enregistré une perte d'exploitation de 8,0 millions \$ (1,1 %) au cours du troisième trimestre, comparativement à un résultat d'exploitation de 41,0 millions \$ (5,6 %) en 2017. Pour le trimestre, la diminution de notre résultat d'exploitation découle de la hausse des prix du carburant qui, combinée à l'effet de change, a entraîné une augmentation de nos charges d'exploitation de 40,3 millions \$. La diminution de notre résultat d'exploitation a été accentuée par les cessions de notre filiale à part entière Jonview et de notre participation minoritaire dans les hôtels Ocean, lesquelles ajoutaient 7,1 millions \$ au résultat d'exploitation en 2017.

Pour la période de neuf mois, nous avons enregistré une perte d'exploitation de 62,5 millions \$ (2,7 %), comparativement à 24,8 millions \$ (1,1 %) en 2017. Durant l'hiver, le résultat d'exploitation s'est amélioré de 11,2 millions \$. Pour le troisième trimestre, la diminution de notre résultat d'exploitation découle de la hausse des prix du carburant qui, combinée à l'effet de change, a entraîné une augmentation de nos charges d'exploitation de 40,3 millions \$. La diminution de notre résultat d'exploitation a été accentuée par les cessions de notre filiale à part entière Jonview et de notre participation minoritaire dans les hôtels Ocean, lesquelles ajoutaient 7,1 millions \$ au résultat d'exploitation en 2017.

Au cours du trimestre, nous avons affiché un résultat d'exploitation ajusté de 5,1 millions \$ (0,7 %), comparativement à 59,1 millions \$ (8,1 %) en 2017. Au cours de la période de neuf mois, nous avons affiché une perte d'exploitation ajustée de 19,4 millions \$ (0,8 %), comparativement à un résultat d'exploitation ajusté de 23,5 millions \$ (1,0 %) en 2017.

AUTRES CHARGES ET REVENUS

COÛTS DE FINANCEMENT

Les coûts de financement incluent les intérêts sur la dette à long terme et autres intérêts, les frais d'attente ainsi que les frais financiers. Les coûts de financement ont diminué de 0,1 million \$ (23,9 %) pour le troisième trimestre et sont demeurés stables pour la période de neuf mois, comparativement à 2017.

REVENUS DE FINANCEMENT

Les revenus de financement ont augmenté de 2,7 millions \$ (131,1 %) au cours du troisième trimestre et de 7,7 millions \$ (135,7 %) pour la période de neuf mois, comparativement à 2017. Ces augmentations sont attribuables à l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie par rapport à 2017 et à des taux d'intérêt plus élevés qu'aux périodes correspondantes de 2017.

VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES DÉRIVÉS LIÉS AU CARBURANT ET AUTRES DÉRIVÉS

La variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés correspond à la variation, au cours de la période, de la juste valeur du portefeuille de ces instruments financiers qui sont détenus et utilisés par la Société aux fins de la gestion du risque lié à la fluctuation des prix du carburant et des taux de change. Au cours du trimestre, la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs et autres dérivés a diminué de 1,5 million \$, comparativement à 0,3 million \$ en 2017. Pour la période de neuf mois, la juste valeur des instruments financiers dérivés liés aux achats de carburant d'aéronefs et autres dérivés a augmenté de 9,1 millions \$, comparativement à 3,5 millions \$ en 2017. Pour le trimestre, la diminution est attribuable à l'arrivée à échéance de dérivés liés au carburant, compensée en partie par la hausse de la juste valeur des dérivés. Pour la période de neuf mois, l'augmentation est attribuable à la hausse de la juste valeur des dérivés, compensée en partie par l'arrivée à échéance de dérivés liés au carburant.

GAIN SUR CESSIION D'ENTREPRISES

Le 30 novembre 2017, la Société a conclu la vente de sa filiale à part entière Jonview pour une contrepartie de 48,9 millions \$, dont 47,3 millions \$ a été reçu en espèces à cette date. La Société a enregistré un gain sur cession d'entreprise de 31,3 millions \$. À la suite de la vente de sa participation minoritaire de 35 % dans les hôtels Ocean le 4 octobre 2017, la Société a comptabilisé au cours de la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2018 un ajustement du gain sur cession d'entreprise à la baisse de 0,2 million \$.

PERTE (GAIN) DE CHANGE SUR LES ÉLÉMENTS MONÉTAIRES NON COURANTS

Au cours du trimestre, nous avons affiché un gain de change de 0,5 million \$ sur les éléments monétaires non courants, comparativement à une perte de change de 4,4 millions \$ en 2017. Pour la période de neuf mois, nous avons affiché une perte de change de 0,0 million \$ sur les éléments monétaires non courants, comparativement à 1,9 million \$ en 2017. Pour le trimestre, la variation est principalement attribuable à l'effet favorable des taux de change sur nos dépôts en devises, à la suite de la dépréciation du dollar par rapport au dollar américain.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La récupération d'impôts sur le résultat s'est établie à 1,1 million \$ pour le troisième trimestre, comparativement à une charge d'impôts sur le résultat de 10,6 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour la période de neuf mois, notre récupération d'impôts sur le résultat s'élève à 10,2 millions \$, en regard de 9,0 millions \$ en 2017. Excluant le gain sur cession d'entreprises et la quote-part du résultat net d'une entreprise associée et d'une coentreprise, le taux d'imposition effectif s'est établi à 21,0 % pour le trimestre et 24,0 % pour la période de neuf mois, comparativement à 29,2 % et 29,9 % pour les périodes correspondantes de 2017. La variation des taux d'imposition pour le trimestre découle des différences de taux d'imposition statutaires par pays appliqués sur les résultats des filiales.

RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES

En tenant compte des éléments présentés dans la section Activités consolidées, notre perte nette pour le trimestre clos le 31 juillet 2018 s'est établie à 3,7 millions \$, comparativement à un résultat net de 27,2 millions \$ en 2017. La perte nette attribuable aux actionnaires s'est établie à 4,0 millions \$, soit 0,11 \$ par action (de base et diluée), par rapport à un résultat net de 26,6 millions \$, soit 0,72 \$ par action (de base et dilué) lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le troisième trimestre de 2018, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer le résultat par action a été de 37 463 000 (de base et dilué), comparativement à 36 991 000 (36 997 000 pour le résultat dilué par action) pour le trimestre correspondant de 2017.

Pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2018, nous affichons une perte nette de 0,4 million \$, comparativement à 10,0 millions \$ en 2017. La perte nette attribuable aux actionnaires s'est établie à 3,9 millions \$, soit 0,11 \$ par action (de base et diluée), par rapport à 13,8 millions \$, soit 0,37 \$ par action (de base et diluée) lors de la période de neuf mois correspondante de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois de 2018, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation utilisé pour calculer le résultat par action a été de 37 351 000 (de base et dilué), comparativement à 36 937 000 (de base et dilué) pour la période correspondante de 2017.

Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 juillet 2018, notre perte nette ajustée s'est établie à 3,0 millions \$ (0,08 \$ par action) et 41,4 millions \$ (1,11 \$ par action), respectivement, comparativement à un résultat net ajusté de 26,9 millions \$ (0,73 \$ par action) et une perte nette ajustée de 17,3 millions \$ (0,47 \$ par action) pour les périodes correspondantes de 2017.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Les activités de la Société sont saisonnières, par conséquent les résultats d'exploitation des périodes intermédiaires ne reflètent pas proportionnellement les résultats de l'exercice entier. Par rapport aux trimestres comparatifs, les revenus affichent des hausses, sauf pour le troisième trimestre qui affiche une baisse par rapport à l'année précédente. Pour la saison d'hiver (T1 et T2), à la suite de notre décision d'augmenter notre capacité sur l'ensemble de nos marchés, le nombre de voyageurs est en hausse, ainsi que les prix de vente moyens. Pour la saison estivale, le nombre de voyageurs était en hausse sur l'ensemble de nos marchés par rapport à l'exercice précédent. Pour la première partie de l'été 2018 (T3), la baisse des revenus est due à la vente de notre filiale Jonview. Pour la seconde partie de l'été 2017 (T4), les prix de vente moyens étaient en hausse sur l'ensemble de nos marchés.

Quant à nos résultats d'exploitation, pour la saison d'hiver (T1 et T2), la diminution de notre perte d'exploitation découle principalement de l'augmentation du nombre de voyageurs, combinée à une hausse des prix de vente moyens sur l'ensemble de nos marchés, ainsi qu'à l'effet de change favorable sur nos coûts. Pour la première moitié de l'été 2018 (T3), la détérioration de notre résultat d'exploitation est principalement attribuable à la hausse des prix du carburant, combinée à l'effet de change. Pour la seconde moitié de l'été 2017 (T4), l'amélioration de notre résultat d'exploitation est attribuable à une augmentation du nombre de voyageurs, combinée à la hausse de nos prix de vente moyens et des coefficients d'occupation sur l'ensemble de nos marchés. En conséquence, les informations financières trimestrielles suivantes peuvent donc varier de façon importante d'un trimestre à l'autre.

Principales informations financières trimestrielles non auditées								
(en milliers de dollars, sauf les données par action)	T4-2016	T1-2017	T2-2017	T3-2017	T4-2017	T1-2018	T2-2018	T3-2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	612 111	689 332	884 310	733 152	698 551	725 782	901 981	696 551
Loyers d'aéronefs	32 843	36 103	37 361	32 390	26 285	30 169	33 352	32 090
Résultat d'exploitation	26 898	(50 671)	(15 061)	40 952	59 500	(45 795)	(8 747)	(7 994)
Résultat net	36 313	(31 054)	(6 155)	27 168	148 413	(5 233)	8 487	(3 685)
Résultat net attribuable aux actionnaires	34 920	(32 073)	(8 354)	26 588	148 147	(6 588)	6 683	(4 038)
Résultat de base par action	0,95	(0,87)	(0,23)	0,72	4,00	(0,18)	0,18	(0,11)
Résultat dilué par action	0,95	(0,87)	(0,23)	0,72	3,97	(0,18)	0,18	(0,11)
Résultat net des activités poursuivies attribuable aux actionnaires	(20 497)	(32 073)	(8 354)	26 588	148 147	(6 588)	6 683	(4 038)
Résultat de base par action des activités poursuivies	(0,56)	(0,87)	(0,23)	0,72	4,00	(0,18)	0,18	(0,11)
Résultat dilué par action des activités poursuivies	(0,56)	(0,87)	(0,23)	0,72	3,97	(0,18)	0,18	(0,11)
Résultat d'exploitation ajusté ¹	46 497	(37 079)	1 508	59 055	78 541	(31 026)	6 563	5 091
Résultat net ajusté ¹	24 183	(36 039)	(8 100)	26 857	46 381	(33 868)	(4 548)	(3 026)
Résultat net ajusté par action ¹	0,66	(0,98)	(0,22)	0,73	1,24	(0,91)	(0,12)	(0,08)

¹ VOIR SECTION MESURES FINANCIÈRES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

SITUATION FINANCIÈRE, TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au 31 juillet 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 867,2 millions \$, comparativement à 593,6 millions \$ au 31 octobre 2017. La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus en fiducie ou autrement réservés se chiffraient à 235,8 millions \$ à la fin du troisième trimestre de 2018, comparativement à 309,1 millions \$ au 31 octobre 2017. Notre état de la situation financière témoigne d'un fonds de roulement de 370,3 millions \$, soit un ratio de 1,40, par rapport à 386,6 millions \$ et un ratio de 1,51 au 31 octobre 2017.

L'actif total a augmenté de 180,5 millions \$ (12,4 %), passant de 1 453,2 millions \$ le 31 octobre 2017 à 1 633,7 millions \$ le 31 juillet 2018. Cette hausse est expliquée dans le tableau de la situation financière présenté plus loin. Les capitaux propres ont diminué de 1,2 million \$, passant de 577,9 millions \$ au 31 octobre 2017 à 576,7 millions \$ au 31 juillet 2018. Cette baisse découle de la perte nette attribuable aux actionnaires de 3,9 millions \$, combinée à la perte latente sur les couvertures de flux de trésorerie de 2,9 millions \$, partiellement compensées par le gain de change sur conversion des états financiers des filiales étrangères de 2,1 millions \$.

FLUX DE TRÉSORERIE

	Trimestres clos les 31 juillet			Périodes de neuf mois closes les 31 juillet		
	2018	2017	Écart	2018	2017	Écart
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(16 401)	39 241	(55 642)	265 306	294 241	(28 935)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(17 243)	(19 807)	2 564	(17 094)	(73 035)	55 941
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(761)	(1 321)	560	(820)	(2 992)	2 172
Incidence des fluctuations de taux de change sur la trésorerie	(1 648)	(3 662)	2 014	(51)	(1 139)	1 088
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(36 053)	14 451	(50 504)	247 341	217 075	30 266

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Au cours du troisième trimestre, les flux de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation se sont élevés à 16,4 millions \$, par rapport à des flux de trésorerie générés de 39,2 millions \$ en 2017. Cette diminution de 55,6 millions \$ est principalement attribuable à la baisse de notre résultat net avant les éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (entrées) de fonds de 40,3 millions \$, combinée à une baisse de 19,2 millions \$ de la variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel. La diminution a été atténuée par une hausse de 8,8 millions \$ de la variation nette de la provision pour remise en état des aéronefs loués.

Pour la période de neuf mois, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont diminué de 28,9 millions \$, passant de 294,2 millions \$ en 2017 à 265,3 millions \$ en 2018. La diminution est attribuable à la baisse de notre résultat net avant les éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (entrées) de fonds de 31,2 millions \$, combinée à une baisse de 16,2 millions \$ de la variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel. La diminution a été atténuée par une hausse de 9,3 millions \$ de la variation nette des autres actifs et passifs opérationnels, ainsi qu'une hausse de 9,2 millions \$ de la variation nette de la provision pour remise en état des aéronefs loués.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement ont atteint 17,2 millions \$ au cours du troisième trimestre, comparativement à 19,8 millions \$ en 2017, soit une diminution de 2,6 millions \$. Cette diminution est attribuable à un investissement additionnel de 2,6 millions \$ dans notre coentreprise Desarrollo Transimar en 2017. Au cours du trimestre, les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles sont demeurées stables par rapport à celles de 2017.

Pour la période de neuf mois, les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement se sont établis à 17,1 millions \$ comparativement à 73,0 millions \$ en 2017, soit une diminution de 55,9 millions \$. La diminution est principalement attribuable à la contrepartie reçue nette de la trésorerie cédée de 28,6 millions \$ pour la disposition de notre filiale Jonview. De plus, au cours de la période correspondante de 2017, la Société avait effectué un investissement de 15,3 millions \$ dans Desarrollo Transimar et versé une contrepartie de 5,0 millions \$ pour l'acquisition de la totalité des actions de la filiale Jonview. Enfin, les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ont été inférieures de 6,6 millions \$ par rapport à celles de 2017. Les acquisitions liées à l'entretien et aux équipements d'aéronefs étaient plus importantes l'an dernier.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie utilisés par les activités de financement sont passés de 1,3 million \$ pour le troisième trimestre de 2017 à 0,8 million \$ en 2018, soit une diminution de 0,6 million \$. Pour la période de neuf mois, ces activités ont utilisé des flux de trésorerie de 0,8 million \$, comparativement à 3,0 millions \$ en 2017. La diminution de l'utilisation des flux de trésorerie de 2,2 millions \$ pour la période de neuf mois est principalement attribuable à des exercices d'options totalisant 1,8 million \$ en 2018, par rapport à aucun exercice d'options en 2017.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

	31 juillet 2018 \$	31 octobre 2017 \$	Écart \$	Principales sources d'explication des écarts importants
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	867 247	593 582	273 665	Se reporter à la section Flux de trésorerie
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés	235 849	309 064	(73 215)	Saisonnalité des opérations
Clients et autres débiteurs	152 658	121 618	31 040	Augmentation des encaisses bailleurs à recevoir à la suite d'entretiens d'aéronefs et des taxes de vente à recevoir
Impôts sur le résultat à recevoir	22 409	17 418	4 991	Augmentation des impôts recouvrables compte tenu des pertes déductibles
Stocks	12 527	12 790	(263)	Aucun écart important
Charges payées d'avance	41 681	64 245	(22 564)	Diminution des montants payés d'avance aux hôteliers due à la saisonnalité des opérations
Dépôts	53 962	52 129	1 833	Augmentation des dépôts liés aux aéronefs
Actifs détenus en vue de la vente	—	47 472	(47 472)	Vente de notre filiale Jonview en novembre 2017
Actifs d'impôt différé	23 560	16 286	7 274	Augmentation des pertes autres qu'en capital reportées
Immobilisations corporelles	136 083	134 672	1 411	Acquisitions de la période, partiellement compensées par l'amortissement
Immobilisations incorporelles	47 122	49 604	(2 482)	Amortissement de la période, partiellement compensé par les acquisitions
Instruments financiers dérivés	23 450	18 058	5 392	Variation favorable des prix du carburant en regard des contrats à terme contractés
Placement	16 736	15 888	848	Quote-part du résultat net d'une coentreprise
Autres actifs	394	390	4	Aucun écart important
Passif				
Fournisseurs et autres créditeurs	332 586	245 013	87 573	Augmentation du volume des activités et saisonnalité des opérations
Provision pour remise en état des aéronefs loués	59 890	47 917	11 973	Augmentation du nombre d'aéronefs loués
Impôts sur le résultat à payer	959	8 102	(7 143)	Paiement des soldes dus
Instruments financiers dérivés	7 243	8 278	(1 035)	Arrivée à échéance de dérivés de change durant la période
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	—	33 109	(33 109)	Vente de notre filiale Jonview en novembre 2017
Dépôts de clients et revenus différés	561 769	433 897	127 872	Saisonnalité des opérations et augmentation du volume des activités
Autres passifs	93 737	96 813	(3 076)	Amortissement des avantages incitatifs reportés liés aux aéronefs
Passifs d'impôt différé	792	2 217	(1 425)	Augmentation des pertes autres qu'en capital reportées
Capitaux propres				
Capital-actions	219 276	215 444	3 832	Exercices d'options et émissions sur le capital autorisé
Provision pour paiements fondés sur des actions	17 549	17 817	(268)	Acquisitions d'UAP et exercices d'options, partiellement compensés par la charge liée aux paiements fondés sur des actions
Résultats non distribués	347 195	351 138	(3 943)	Perte nette
Profit latent sur les couvertures de flux de trésorerie	1 644	4 532	(2 888)	Perte nette sur les instruments financiers désignés dans des couvertures de flux de trésorerie
Montant cumulé des écarts de change	(8 962)	(11 061)	2 099	Gain de change sur conversion des états financiers de filiales étrangères

FINANCEMENT

Au 12 septembre 2018, la Société dispose de plusieurs types de financement. Elle dispose principalement d'une facilité de crédit à terme rotatif ainsi que de lignes d'émissions de lettres de crédit.

Le 11 mai 2018, la Société a renouvelé son entente de crédit à terme rotatif de 50 millions \$ aux fins de ses opérations. Selon la nouvelle entente, qui vient à échéance en 2022, la Société peut augmenter le montant du crédit jusqu'à 100 millions \$, avec l'approbation des prêteurs. L'entente peut être prolongée d'un an à chaque date d'anniversaire sous l'approbation des prêteurs et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions, et est aussi garantie par le nantissement de certaines valeurs mobilières des principales filiales européennes. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOI (taux interbancaire offert à Londres), majoré d'une prime. Selon les termes des ententes, la Société est tenue de respecter certains critères et ratios financiers. Au 31 juillet 2018, tous les ratios et critères financiers étaient respectés et la facilité de crédit n'était pas utilisée.

ENTENTES HORS BILAN

Dans le cours normal de ses affaires, Transat conclut des ententes et contracte des obligations qui auront une incidence sur l'exploitation et les flux de trésorerie futurs de la Société, dont certaines sont présentées au passif dans les états financiers intermédiaires consolidés condensés et d'autres par voie de notes aux états financiers. Au 31 juillet 2018, ainsi qu'au 31 octobre 2017, la Société n'avait aucune obligation présentée à l'état de la situation financière.

Les obligations qui ne sont pas présentées au passif sont considérées comme des ententes hors bilan. Ces ententes contractuelles sont établies avec des entités dont les comptes ne sont pas consolidés avec ceux de la Société et incluent ce qui suit :

- Garanties
- Contrats de location simple

Les ententes hors bilan qui peuvent être estimées, excluant les ententes avec des fournisseurs et autres obligations, s'élevaient à environ 2 368,5 millions \$ au 31 juillet 2018 (1 745,2 millions \$ au 31 octobre 2017) et se résument comme suit :

ENTENTES HORS BILAN (en milliers de dollars)	Au 31 juillet 2018 \$	Au 31 octobre 2017 \$
Garanties		
Lettres de crédit irrévocables	29 885	27 137
Contrats de cautionnement	415	701
Contrats de location simple		
Obligations en vertu de contrats de location simple	2 338 169	1 717 383
	2 368 469	1 745 221

Dans le cours normal des affaires, des garanties sont requises dans l'industrie du voyage afin d'offrir des indemnités et des garanties aux contreparties à certaines opérations, comme des contrats de location simple, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement. Jusqu'à maintenant, Transat n'a pas versé de paiements importants en vertu de telles garanties. Les contrats de location simple sont établis afin de permettre à la Société de louer certains éléments plutôt que de les acquérir.

La Société dispose, aux fins d'émission de lettres de crédit, d'un crédit rotatif au montant de 75,0 millions \$ renouvelable annuellement, pour lequel la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 100 % du montant des lettres de crédit émises. Au 31 juillet 2018, un montant de 56,1 millions \$ était utilisé, dont 51,2 millions \$ pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction; cette lettre de crédit irrévocable est détenue par un tiers fiduciaire. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, la lettre de crédit émise pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction sera levée.

Le 27 février 2018, la Société a renouvelé sa facilité de cautionnement. En vertu de cette entente, qui est maintenant renouvelable en 2020, la Société peut faire émettre des contrats de cautionnement d'une durée maximale de trois ans et pour un montant total de 50,0 millions \$. Cette facilité permet, entre autres, à la Société d'émettre des contrats de cautionnement à certains de ses fournisseurs à qui des lettres de crédit étaient émises et pour lesquelles la Société devait céder en nantissement de la trésorerie égale au montant des lettres de crédit émises. Au 31 juillet 2018, un montant de 29,5 millions \$ était utilisé en vertu de cette facilité, et ce aux fins de l'émission de lettres de crédit à certains de nos fournisseurs de services.

La Société dispose également, aux fins d'émission de lettres de crédit pour ses opérations anglaises, d'une ligne de crédit bancaire gagée par des dépôts de 8,4 millions £ (14,3 millions \$), laquelle est pleinement utilisée.

Au 31 juillet 2018, le montant des ententes hors bilan, excluant les ententes avec des fournisseurs et autres obligations, avait augmenté de 623,2 millions \$ par rapport au 31 octobre 2017. Cette augmentation découle principalement des ententes signées durant le trimestre pour la location de deux Airbus A321neo et cinq Airbus A321neo LR, dont la livraison s'échelonne de 2020 à 2022, qui remplaceront notamment des gros porteurs Airbus A330 dont les baux arriveront à terme durant cette période. Ces ententes s'ajoutent à celles signées durant le premier trimestre pour la location de deux Airbus A321ceo et deux Airbus A330. L'augmentation a été partiellement atténuée par les remboursements effectués durant la période.

Nous croyons que la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.

ENDETTEMENT

La Société n'affiche aucune dette à l'état de la situation financière.

La dette totale de la Société s'élève à 609,5 millions \$ au 31 juillet 2018, soit une baisse de 51,2 millions \$ comparativement au 31 octobre 2017. Cette baisse découle de la renégociation d'ententes pour la location d'Airbus A330.

La dette totale nette a diminué de 324,9 millions \$, passant de 67,1 millions \$ au 31 octobre 2017 à un solde de trésorerie et équivalents de trésorerie nette de la dette totale de 257,8 millions \$ au 31 juillet 2018. La diminution de notre dette totale nette découle des soldes de trésorerie et équivalents de trésorerie plus élevés qu'en 2017, combinés à la diminution de notre dette totale.

ACTIONS EN CIRCULATION

Au 31 juillet 2018, il y avait trois catégories d'actions autorisées, soit un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A, un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B et un nombre illimité d'actions privilégiées. Les actions privilégiées ne comportent aucun droit de vote et elles peuvent être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Au 7 septembre 2018, il y avait un total de 37 528 688 actions à droit de vote en circulation.

OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Au 7 septembre 2018, le nombre d'options d'achat d'actions en circulation s'élevait à 1 786 588, dont 1 369 232 pouvaient être exercées.

AUTRES

FLOTTE

La flotte d'Air Transat compte actuellement vingt Airbus A330 (332, 345 ou 375 sièges), dont quatre sont entrés en service au cours de 2018, sept Airbus A310 (250 sièges), cinq Boeing 737-800 (189 sièges), et deux Airbus A321ceo (199 sièges), qui sont entrés en service au cours du troisième trimestre de 2018.

Durant l'hiver 2018, la Société bénéficiait également d'ententes pour la location saisonnière de douze Boeing 737-800 (189 sièges), de quatre Boeing 737-700 (149 sièges) et deux Airbus A320 (199 sièges).

MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

Des normes publiées mais non encore entrées en vigueur sont présentées ci-dessous. La Société n'a pas adopté ces normes de façon anticipée.

IFRS 9 – INSTRUMENTS FINANCIERS

En juillet 2014, l'IASB a terminé le projet en trois parties visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, en publiant l'IFRS 9, *Instruments financiers*. L'IFRS 9 traite du classement et de l'évaluation des actifs et des passifs financiers, et introduit un modèle prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues de même qu'une approche revue en profondeur de la comptabilité de couverture.

Pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, l'IFRS 9 a recours à une nouvelle approche qui remplace les multiples règles de l'IAS 39. L'approche préconisée par l'IFRS 9 repose sur la manière dont une entité gère ses instruments financiers et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachés aux actifs financiers. La plupart des exigences de l'IAS 39 en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers sont reprises dans l'IFRS 9. Cependant, dans le cadre de l'évaluation d'un passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net, la partie des variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité sera présentée dans les autres éléments du résultat global [« AÉRG »] plutôt qu'à l'état du résultat.

L'IFRS 9 introduit aussi un modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues selon lequel les pertes de crédit attendues devront être comptabilisées en temps opportun. Plus précisément, les entités devront comptabiliser les pertes de crédit attendues dès la comptabilisation initiale des instruments financiers, et comptabiliser en temps opportun les pertes de crédit attendues sur leur durée de vie.

Enfin, l'IFRS 9 introduit un nouveau modèle de comptabilité de couverture ainsi que de nouvelles exigences en termes de divulgation d'informations sur les activités de gestion des risques. Le nouveau modèle de comptabilité de couverture représente une refonte importante de la comptabilité de couverture, qui permettra aux entités de mieux rendre compte de leurs activités de gestion des risques dans leurs états financiers. Les règles de transition de l'IFRS 9 prévoient une exemption permettant aux sociétés de continuer à appliquer la comptabilité de couverture actuelle selon l'IAS 39 jusqu'à ce que le modèle final de comptabilisation de couverture soit effectif.

L'application de l'IFRS 9 sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} novembre 2018, et l'application anticipée est permise. Mis à part l'impact possible de l'adoption de la comptabilité de couverture optionnelle selon IFRS 9, la Société ne prévoit pas que l'adoption de l'IFRS 9 aura un impact important sur ses états financiers. La Société continue d'évaluer l'impact de l'adoption de l'IFRS 9 sur ses états financiers, notamment le choix à effectuer lors de la transition concernant la comptabilité de couverture.

IFRS 15 – PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS AVEC DES CLIENTS

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. L'IFRS 15 est une nouvelle norme qui énonce les étapes à suivre pour comptabiliser les produits, et le moment auquel il convient de le faire, et prévoit la présentation d'informations pertinentes et plus complètes. Le principe de base de l'IFRS 15 est qu'une entité doit comptabiliser ses revenus afin de refléter le transfert des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services. L'IFRS 15 remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, ainsi que plusieurs interprétations relatives aux produits. L'application de l'IFRS 15 est obligatoire et sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} novembre 2018.

La Société a identifié préliminairement les principaux changements suivants qui auront une incidence au niveau de ses politiques comptables :

- Les revenus provenant de la portion terrestre des forfaits ainsi que les coûts y afférents qui sont actuellement comptabilisés au départ des passagers seront comptabilisés à mesure que les services correspondants sont rendus pendant la durée du séjour.
- Les revenus de commissions des agences de voyages qui sont actuellement comptabilisés au moment de la réservation seront comptabilisés au départ des passagers.

- Certains coûts supplémentaires engagés pour obtenir les revenus tirés de services de transport aérien, comme les frais liés au système de distribution mondial, qui sont actuellement passés en charges au moment de la réservation, seront comptabilisés à l'actif au moment de la réservation et passés en charges lors de la comptabilisation des revenus.
- Certains types de revenus, présentement comptabilisés au brut, seront comptabilisés au net en raison des nouveaux critères énoncés par l'IFRS 15. Ce reclassement n'aura pas d'incidence sur les résultats d'exploitation.

La Société continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers, notamment l'effet sur les postes de l'état de la situation financière des changements aux politiques comptables identifiés plus haut, la méthode de transition, ainsi que les modifications apportées aux obligations d'information, et prévoit compléter son analyse au cours des prochains trimestres.

IFRS 16 – CONTRATS DE LOCATION

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location*. La location offre une source importante et flexible de financement pour de nombreuses entreprises. Toutefois, avec la norme actuelle, l'IAS 17, il est difficile d'obtenir une image précise des actifs et passifs liés aux contrats de location d'une entité. L'IFRS 16 introduit un modèle unique de comptabilisation par le preneur, où la vaste majorité des actifs et passifs liés aux contrats de location sont comptabilisés à l'état de la situation financière. Pour le bailleur, pratiquement toutes les exigences comptables actuelles demeurent. Certaines exemptions s'appliqueront aux contrats de location à court terme et aux contrats de location d'éléments de faible valeur.

Considérant que la Société s'est engagée en vertu de nombreux contrats de location simple conformément à l'IAS 17, la Société prévoit que l'adoption de l'IFRS 16 entraînera une incidence significative sur ses états financiers. La Société devra comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation et un passif à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs. La dotation aux amortissements de l'actif lié au droit d'utilisation et la charge d'intérêt de l'obligation locative remplaceront la charge de loyer liée aux contrats de location simple.

L'application de l'IFRS 16 est obligatoire et sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} novembre 2019. La Société continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sur ses états financiers et n'a pas déterminé quelle méthode de transition elle utilisera.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société a produit des attestations signées par le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière qui, entre autres choses, considèrent adéquates pour le 31 juillet 2018 la conception :

- des contrôles et des procédures de communication de l'information financière qui fournissent l'assurance raisonnable que l'information financière importante de la Société et de ses filiales est dûment communiquée et que cette information est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la législation;
- du contrôle interne à l'égard de l'information financière [« CIIF »] qui fournit, selon les critères établis du cadre de contrôle COSO 2013, l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers selon les IFRS.

Le Président et chef de la direction et le Vice-président, finances et administration et chef de la direction financière de la Société ont également effectué une évaluation afin de déterminer s'il y avait eu des changements apportés au CIIF au cours du trimestre clos le 31 juillet 2018, qui ont eu ou pourraient vraisemblablement avoir sur ce dernier une incidence importante. Aucune modification significative de ce genre n'a été identifiée à partir de leur évaluation.

PERSPECTIVES

Quatrième trimestre 2018 – Le marché transatlantique, au départ du Canada et de l'Europe, représente une portion très importante de l'activité de Transat durant la saison d'été. Pour la période d'août à octobre 2018, la capacité de la Société est supérieure de 14 %. À ce jour, 84 % de cette capacité est vendue, les coefficients d'occupation sont supérieurs de 1,1 % à ceux de l'été 2017 et les prix des réservations prises sont inférieurs de 2,7 % à ceux enregistrés à pareille date en 2017. L'impact de la hausse du coût du carburant, combinée à la variation des devises, entraînera une hausse des charges opérationnelles de 7,3 % si le coût du carburant d'aéronefs et le dollar en regard du dollar américain, de l'euro et de la livre demeurent stables. Pour rappel, le prix du carburant d'aéronef s'est apprécié de 11 %, entre le début du mois d'avril et la mi-juin.

Sur le marché des destinations soleil, où l'été représente la basse saison, 75 % de la capacité déployée est vendue. À ce jour, les marges unitaires sont inférieures de 7,2 % à celles enregistrées en 2017, en tenant compte de l'impact de la hausse du carburant.

En conséquence, et compte tenu de la hausse significative du coût du carburant d'aéronef, la Société prévoit au quatrième trimestre des résultats globaux inférieurs à ceux de l'an dernier.

Hiver 2019 – Sur le marché des destinations soleil, le principal marché de la Société durant la saison d'hiver, la capacité de Transat est supérieure de 3 % à celle déployée à la même date l'an passé. À ce jour, 25 % de cette capacité est vendue et les coefficients d'occupation sont supérieurs de 2,7 % par rapport à 2018. L'impact de la hausse du coût du carburant, combinée à la variation du dollar canadien, entraînera une hausse des charges opérationnelles de 3,4 % si le coût du carburant d'aéronefs et le dollar en regard du dollar américain, demeurent stables.

La Société estime qu'il est encore trop tôt pour donner quelque indication concernant les résultats de la saison d'hiver, d'autant plus que la comparaison s'effectue avec une période de 2017 située avant le déclenchement des ouragans, qui ont eu un impact considérable sur la suite de la saison.

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	Au 31 juillet 2018	Au 31 octobre 2017
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
ACTIFS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	867 247	593 582
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés [note 5]	184 665	258 964
Clients et autres débiteurs	152 658	121 618
Impôts sur le résultat à recevoir	7 309	2 318
Stocks	12 527	12 790
Charges payées d'avance	41 681	64 245
Instruments financiers dérivés	23 292	18 024
Partie courante des dépôts	12 577	18 487
Actifs détenus en vue de la vente [note 4]	—	47 472
Actifs courants	1 301 956	1 137 500
Trésorerie et équivalents de trésorerie réservés [note 5]	51 184	50 100
Dépôts	41 385	33 642
Impôts sur le résultat à recevoir	15 100	15 100
Actifs d'impôt différé	23 560	16 286
Immobilisations corporelles	136 083	134 672
Immobilisations incorporelles	47 122	49 604
Instruments financiers dérivés	158	34
Placement [note 7]	16 736	15 888
Autres actifs	394	390
Actifs non courants	331 722	315 716
	1 633 678	1 453 216
PASSIFS		
Fournisseurs et autres créditeurs	332 586	245 013
Partie courante de la provision pour remise en état des aéronefs loués	30 605	22 699
Impôts sur le résultat à payer	959	8 102
Dépôts de clients et revenus différés	561 769	433 897
Instruments financiers dérivés	5 767	8 123
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente [note 4]	—	33 109
Passifs courants	931 686	750 943
Provision pour remise en état des aéronefs loués [note 8]	29 285	25 218
Autres passifs [note 10]	93 737	96 813
Instruments financiers dérivés	1 476	155
Passifs d'impôt différé	792	2 217
Passifs non courants	125 290	124 403
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions [note 11]	219 276	215 444
Provision pour paiements fondés sur des actions	17 549	17 817
Résultats non distribués	347 195	351 138
Profit latent sur les couvertures de flux de trésorerie	1 644	4 532
Montant cumulé des écarts de change	(8 962)	(11 061)
	576 702	577 870
	1 633 678	1 453 216

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

AVIS

Les auditeurs indépendants de la Société n'ont pas effectué un examen des états financiers intermédiaires condensés ci-joints

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
	2018	2017	2018	2017
(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	\$	\$	\$	\$
Revenus	696 551	733 152	2 324 314	2 306 794
Charges d'exploitation				
Coûts liés à la prestation de services touristiques	173 939	245 812	974 883	1 080 749
Carburant d'aéronefs	158 018	106 394	341 878	254 205
Salaires et avantages du personnel	100 060	96 788	290 488	277 289
Entretien d'aéronefs	62 708	46 222	170 540	140 805
Frais d'aéroports et de navigation	44 864	39 592	105 708	96 152
Loyer d'aéronefs	32 090	32 390	95 611	105 854
Commissions	11 072	11 920	78 079	80 831
Autres coûts aériens	73 803	61 782	183 865	160 298
Autres	35 119	33 428	103 197	95 607
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée et d'une coentreprise	(343)	(1 555)	(693)	(11 001)
Amortissement	13 215	18 077	43 294	49 435
Éléments spéciaux [note 12]	—	1 350	—	1 350
	704 545	692 200	2 386 850	2 331 574
Résultat d'exploitation	(7 994)	40 952	(62 536)	(24 780)
Coûts de financement	424	557	1 504	1 456
Revenus du financement	(4 725)	(2 045)	(13 307)	(5 645)
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	1 512	341	(9 069)	(3 533)
Gain sur cession d'entreprises [note 4]	—	—	(31 064)	—
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires non courants	(451)	4 368	21	1 938
Résultat avant charge d'impôts	(4 754)	37 731	(10 621)	(18 996)
Impôts sur le résultat (récupération)				
Exigibles	(130)	8 794	(2 417)	(9 009)
Différés	(939)	1 769	(7 773)	54
	(1 069)	10 563	(10 190)	(8 955)
Résultat net de la période	(3 685)	27 168	(431)	(10 041)
Résultat net attribuable aux :				
Actionnaires	(4 038)	26 588	(3 943)	(13 839)
Participations ne donnant pas le contrôle	353	580	3 512	3 798
	(3 685)	27 168	(431)	(10 041)
Résultat par action [note 11]				
De base	(0,11)	0,72	(0,11)	(0,37)
Dilué	(0,11)	0,72	(0,11)	(0,37)

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
	2018	2017	2018	2017
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Résultat net de la période	(3 685)	27 168	(431)	(10 041)
Autres éléments du résultat global				
Éléments qui seront reclassés en résultat net				
Variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	(3 879)	(20 764)	3 705	(17 171)
Reclassement en résultat net	1 066	(3 016)	(7 648)	(888)
Impôts différés	765	6 426	1 055	4 837
	(2 048)	(17 354)	(2 888)	(13 222)
Gain (perte) de change sur conversion des états financiers des filiales étrangères	(1 886)	(10 252)	2 099	(8 205)
Total des autres éléments du résultat global	(3 934)	(27 606)	(789)	(21 427)
Résultat global de la période	(7 619)	(438)	(1 220)	(31 468)
Résultat global attribuable aux :				
Actionnaires	(8 557)	2 262	(5 073)	(32 706)
Participations ne donnant pas le contrôle	938	(2 700)	3 853	1 238
	(7 619)	(438)	(1 220)	(31 468)

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Cumul des autres éléments du résultat global						Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital- actions	Provision pour paiements fondés sur des actions	Résultats non distribués	Profit latent sur les couvertures de flux de trésorerie	Montant cumulé des écarts de change	Cumul des AÉRG liés aux actifs détenus en vue de la vente			
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 octobre 2016	214 250	17 849	218 821	2 211	11 255	—	464 386	—	464 386
Résultat net de la période	—	—	(13 839)	—	—	—	(13 839)	3 798	(10 041)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(13 222)	(5 645)	—	(18 867)	(2 560)	(21 427)
Résultat global de la période	—	—	(13 839)	(13 222)	(5 645)	—	(32 706)	1 238	(31 468)
Émission sur le capital autorisé	784	—	—	—	—	—	784	—	784
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	411	—	—	—	—	411	—	411
Dividendes	—	—	—	—	—	—	—	(3 776)	(3 776)
Reclassement des actifs détenus en vue de la vente	—	—	—	—	(14 291)	14 291	—	—	—
Variation de la juste valeur du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	(900)	—	—	—	(900)	—	(900)
Reclassement du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	(22)	(22)
Reclassement de l'écart de change lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	(2 560)	—	(2 560)	2 560	—
	784	411	(900)	—	(16 851)	14 291	(2 265)	(1 238)	(3 503)
Solde au 31 juillet 2017	215 034	18 260	204 082	(11 011)	(11 241)	14 291	429 415	—	429 415
Résultat net de la période	—	—	148 147	—	—	—	148 147	266	148 413
Autres éléments du résultat global	—	—	1 096	15 543	(15 366)	—	1 273	1 255	2 528
Résultat global de la période	—	—	149 243	15 543	(15 366)	—	149 420	1 521	150 941
Émission sur le capital autorisé	310	—	—	—	—	—	310	—	310
Exercice d'options	100	(31)	—	—	—	—	69	—	69
Acquisition d'UAP	—	(312)	—	—	—	—	(312)	—	(312)
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	(100)	—	—	—	—	(100)	—	(100)
Dividendes	—	—	—	—	—	—	—	(671)	(671)
Reclassement des actifs détenus en vue de la vente	—	—	—	—	14 291	(14 291)	—	—	—
Variation de la juste valeur du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	(2 187)	—	—	—	(2 187)	3 087	900
Reclassement du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	(2 682)	(2 682)
Reclassement de l'écart de change lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	1 255	—	1 255	(1 255)	—
	410	(443)	(2 187)	—	15 546	(14 291)	(965)	(1 521)	(2 486)
Solde au 31 octobre 2017	215 444	17 817	351 138	4 532	(11 061)	—	577 870	—	577 870
Résultat net de la période	—	—	(3 943)	—	—	—	(3 943)	3 512	(431)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(2 888)	1 758	—	(1 130)	341	(789)
Résultat global de la période	—	—	(3 943)	(2 888)	1 758	—	(5 073)	3 853	(1 220)
Émission sur le capital autorisé	1 205	—	—	—	—	—	1 205	—	1 205
Exercice d'options	2 627	(794)	—	—	—	—	1 833	—	1 833
Acquisition d'UAP	—	(1 198)	—	—	—	—	(1 198)	—	(1 198)
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	—	1 724	—	—	—	—	1 724	—	1 724
Dividendes	—	—	—	—	—	—	—	(3 302)	(3 302)
Reclassement du passif lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	(210)	(210)
Reclassement de l'écart de change lié aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	341	—	341	(341)	—
	3 832	(268)	—	—	341	—	3 905	(3 853)	52
Solde au 31 juillet 2018	219 276	17 549	347 195	1 644	(8 962)	—	576 702	—	576 702

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

TRANSAT A.T. INC.
TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
	2018	2017	2018	2017
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				
Résultat net de la période	(3 685)	27 168	(431)	(10 041)
Éléments opérationnels ne nécessitant pas de sorties (rentrées) de fonds :				
Amortissement	13 215	18 077	43 294	49 435
Variation de la juste valeur des dérivés liés au carburant et autres dérivés	1 512	341	(9 069)	(3 533)
Gain sur cession d'entreprises	—	—	(31 064)	—
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires non courants	(451)	4 368	21	1 938
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée et d'une coentreprise	(343)	(1 555)	(693)	(11 001)
Impôts différés	(939)	1 769	(7 773)	54
Avantages du personnel	700	688	2 100	2 066
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	610	104	1 724	411
	10 619	50 960	(1 891)	29 329
Variation nette des soldes sans effet de trésorerie du fonds de roulement opérationnel	(30 265)	(11 048)	246 470	262 694
Variation nette de la provision pour remise en état des aéronefs loués	5 713	(3 048)	11 973	2 806
Variation nette des autres actifs et passifs opérationnels	(2 468)	2 377	8 754	(588)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(16 401)	39 241	265 306	294 241
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et autres actifs incorporels	(17 243)	(17 223)	(42 503)	(49 064)
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie réservés	—	—	(1 084)	(3 650)
Contrepartie versée pour une entreprise acquise	—	(2 584)	—	(20 321)
Contrepartie reçue pour des entreprises cédées, nette de la trésorerie cédée	—	—	26 493	—
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(17 243)	(19 807)	(17 094)	(73 035)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Produit de l'émission d'actions	439	232	3 038	784
Rachat d'actions lié à la rémunération à base d'actions	(17)	—	(556)	—
Dividendes d'une filiale versés à un actionnaire sans contrôle	(1 183)	(1 553)	(3 302)	(3 776)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(761)	(1 321)	(820)	(2 992)
Effet des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1 648)	(3 662)	(51)	(1 139)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(36 053)	14 451	247 341	217 075
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus en vue de la vente au début de la période	—	—	26 324	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	903 300	566 288	593 582	363 664
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	867 247	580 739	867 247	580 739
Informations supplémentaires (présentées avec les activités opérationnelles)				
Impôts sur les bénéfices payés (récupérés), nets	155	(741)	10 136	1 155
Intérêts payés	76	59	246	311

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés condensés non audités

[Les montants sont exprimés en milliers \$ canadiens, à l'exception des montants par action ou autrement spécifié] [non audités]

Note 1 RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Transat A.T. inc., [la «Société»], dont le siège social se trouve au 300 Léo-Pariseau, Montréal (Québec), Canada, a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Ses actions à droit de vote variable de catégorie A et ses actions à droit de vote de catégorie B sont inscrites à la Bourse de Toronto et sont transigées sous un seul symbole, soit « TRZ ».

Transat A.T. inc. est une société intégrée spécialisée dans l'organisation, la commercialisation et la distribution de voyages vacances dans le secteur touristique. Le cœur de son organisation est formé d'un voyageur implanté au Canada, lequel est intégré verticalement avec ses autres services de transport aérien, de distribution, à travers un réseau dynamique d'agences de voyages, de services à valeur ajoutée offerts à destination et d'hôtellerie.

Les états financiers intermédiaires consolidés condensés de Transat A.T. inc. pour le trimestre clos le 31 juillet 2018 ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 12 septembre 2018.

Les activités de la Société sont saisonnières, par conséquent, les résultats opérationnels des périodes intermédiaires ne reflètent pas nécessairement proportionnellement les résultats de l'exercice entier.

Note 2 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers intermédiaires consolidés condensés de la Société et de ses filiales ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière [« IFRS »], publiées par l'International Accounting Standards Board [« IASB »] et adoptées par le Conseil des normes comptables du Canada. Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Sauf indication contraire, ces états financiers intermédiaires consolidés condensés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société. Chacune des entités de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont évalués à l'aide de cette monnaie fonctionnelle.

Les méthodes comptables et modalités de calcul dans ces états financiers intermédiaires consolidés condensés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés annuels les plus récents. Les états financiers intermédiaires consolidés condensés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes correspondantes faisant partie du rapport annuel de la Société de l'exercice clos le 31 octobre 2017.

Ces états financiers intermédiaires consolidés condensés ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation, au coût historique, sauf pour les actifs et passifs financiers classés sous « actifs / passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net » qui ont été évalués à la juste valeur.

Note 3 MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

Des normes publiées mais non encore entrées en vigueur sont présentées ci-dessous. La Société n'a pas adopté ces normes de façon anticipée.

IFRS 9 – INSTRUMENTS FINANCIERS

En juillet 2014, l'IASB a terminé le projet en trois parties visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, en publiant l'IFRS 9, *Instruments financiers*. L'IFRS 9 traite du classement et de l'évaluation des actifs et des passifs financiers, et introduit un modèle prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues de même qu'une approche revue en profondeur de la comptabilité de couverture.

Pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, l'IFRS 9 a recours à une nouvelle approche qui remplace les multiples règles de l'IAS 39. L'approche préconisée par l'IFRS 9 repose sur la manière dont une entité gère ses instruments financiers et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachés aux actifs financiers. La plupart des exigences de l'IAS 39 en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers sont reprises dans l'IFRS 9. Cependant, dans le cadre de l'évaluation d'un passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net, la partie des variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité sera présentée dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'à l'état du résultat.

L'IFRS 9 introduit aussi un modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues selon lequel les pertes de crédit attendues devront être comptabilisées en temps opportun. Plus précisément, les entités devront comptabiliser les pertes de crédit attendues dès la comptabilisation initiale des instruments financiers, et comptabiliser en temps opportun les pertes de crédit attendues sur leur durée de vie.

Enfin, l'IFRS 9 introduit un nouveau modèle de comptabilité de couverture ainsi que de nouvelles exigences en termes de divulgation d'informations sur les activités de gestion des risques. Le nouveau modèle de comptabilité de couverture représente une refonte importante de la comptabilité de couverture, qui permettra aux entités de mieux rendre compte de leurs activités de gestion des risques dans leurs états financiers. Les règles de transition de l'IFRS 9 prévoient une exemption permettant aux sociétés de continuer à appliquer la comptabilité de couverture actuelle selon l'IAS 39 jusqu'à ce que le modèle final de comptabilisation de couverture soit effectif.

L'application de l'IFRS 9 sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} novembre 2018, et l'application anticipée est permise. Mis à part l'impact possible de l'adoption de la comptabilité de couverture optionnelle selon IFRS 9, la Société ne prévoit pas que l'adoption de l'IFRS 9 aura un impact important sur ses états financiers. La Société continue d'évaluer l'impact de l'adoption de l'IFRS 9 sur ses états financiers, notamment le choix à effectuer lors de la transition concernant la comptabilité de couverture.

IFRS 15 – PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS AVEC DES CLIENTS

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*. L'IFRS 15 est une nouvelle norme qui énonce les étapes à suivre pour comptabiliser les produits, et le moment auquel il convient de le faire, et prévoit la présentation d'informations pertinentes et plus complètes. Le principe de base de l'IFRS 15 est qu'une entité doit comptabiliser ses revenus afin de refléter le transfert des biens et services promis aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services. L'IFRS 15 remplace l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, ainsi que plusieurs interprétations relatives aux produits. L'application de l'IFRS 15 est obligatoire et sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} novembre 2018.

La Société a identifié préliminairement les principaux changements suivants qui auront une incidence au niveau de ses politiques comptables :

- Les revenus provenant de la portion terrestre des forfaits ainsi que les coûts y afférents qui sont actuellement comptabilisés au départ des passagers seront comptabilisés à mesure que les services correspondants sont rendus pendant la durée du séjour.
- Les revenus de commissions des agences de voyages qui sont actuellement comptabilisés au moment de la réservation seront comptabilisés au départ des passagers.
- Certains coûts supplémentaires engagés pour obtenir les revenus tirés de services de transport aérien, comme les frais liés au système de distribution mondial, qui sont actuellement passés en charges au moment de la réservation, seront comptabilisés à l'actif au moment de la réservation et passés en charges lors de la comptabilisation des revenus.
- Certains types de revenus, présentement comptabilisés au brut, seront comptabilisés au net en raison des nouveaux critères énoncés par l'IFRS 15. Ce reclassement n'aura pas d'incidence sur les résultats d'exploitation.

La Société continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers, notamment l'effet sur les postes de l'état de la situation financière des changements aux politiques comptables identifiés plus haut, la méthode de transition, ainsi que les modifications apportées aux obligations d'information, et prévoit compléter son analyse au cours des prochains trimestres.

IFRS 16 – CONTRATS DE LOCATION

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location*. La location offre une source importante et flexible de financement pour de nombreuses entreprises. Toutefois, avec la norme actuelle, l'IAS 17, il est difficile d'obtenir une image précise des actifs et passifs liés aux contrats de location d'une entité. L'IFRS 16 introduit un modèle unique de comptabilisation par le preneur, où la vaste majorité des actifs et passifs liés aux contrats de location sont comptabilisés à l'état de la situation financière. Pour le bailleur, pratiquement toutes les exigences comptables actuelles demeurent. Certaines exemptions s'appliqueront aux contrats de location à court terme et aux contrats de location d'éléments de faible valeur.

Considérant que la Société s'est engagée en vertu de nombreux contrats de location simple conformément à l'IAS 17, la Société prévoit que l'adoption de l'IFRS 16 entraînera une incidence significative sur ses états financiers. La Société devra comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation et un passif à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs. La dotation aux amortissements de l'actif lié au droit d'utilisation et la charge d'intérêt de l'obligation locative remplaceront la charge de loyer liée aux contrats de location simple.

L'application de l'IFRS 16 est obligatoire et sera en vigueur pour l'exercice de la Société ouvert à compter du 1^{er} novembre 2019. La Société continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sur ses états financiers et n'a pas déterminé quelle méthode de transition elle utilisera.

Note 4 CESSIONS D'ENTREPRISES

JONVIEW CANADA INC.

Le 30 novembre 2017, la Société a conclu la vente de sa filiale à part entière Jonview Canada inc. [« Jonview »], qui exploite des activités de voyageur réceptif au Canada, à la multinationale japonaise H.I.S. Co. Ltd., spécialisée dans la distribution de voyages, suite à l'approbation de la transaction par le Bureau de la concurrence du Canada et au respect d'autres conditions habituelles. Selon les termes de l'entente, le prix de vente a été ajusté à la baisse en raison d'un ajustement de fonds de roulement de 633 \$, versé à H.I.S. Co. Ltd. le 29 mars 2018, et totalise ainsi 48 896 \$, dont 47 329 \$ a été reçu en espèces le 30 novembre 2017. La filiale cédée avait un actif net de 13 430 \$ au 30 novembre 2017. La Société a enregistré un gain sur cession d'entreprise de 31 264 \$, net des frais de transaction de 486 \$ et du montant de 3 716 \$ dû au Fonds de Solidarité des Travailleurs du Québec [« Fonds »], dont 3 278 \$ a été payé en espèces durant le premier trimestre, à titre de complément au prix de rachat de la participation de 19,93 % du Fonds en décembre 2016.

Les activités de Jonview ne représentant pas pour la Société une ligne d'activité principale et distincte, les résultats de Jonview sont inclus dans les résultats des activités poursuivies de la Société aux états consolidés des résultats et du résultat global pour la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2018. Au 31 octobre 2017, les actifs et les passifs de Jonview ont été présentés comme détenus en vue de la vente aux états consolidés de la situation financière.

Les actifs et les passifs cédés en lien avec Jonview se détaillent comme suit :

	2018 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(14 304)
Autres actifs courants	(11 275)
Actifs non courants	(2 945)
Passifs courants	14 904
Passifs non courants	190
Actif net cédé	(13 430)
Contrepartie reçue en trésorerie	46 696
Contrepartie versée au Fonds de Solidarité des Travailleurs du Québec (FSTQ)	(3 278)
Coûts de transaction réglés en espèces	(486)
Trésorerie et équivalents de trésorerie cédés	(14 304)
Flux de trésorerie générés par la cession de Jonview	28 628

OCEAN HOTELS

Le 4 octobre 2017, la Société a conclu la vente de sa participation minoritaire de 35 % dans les hôtels Ocean à H10 Hotels pour un montant de 150 500 \$ US [187 500 \$], reçu en espèces. La participation cédée avait une valeur comptable de 97 252 \$ au 4 octobre 2017. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2017, la Société a enregistré un gain sur cession d'entreprise de 86 616 \$, net des frais de transaction de 1 697 \$, ainsi qu'un gain de change de 15 478 \$ réalisé à la suite du reclassement du montant cumulé des écarts de change lié au placement.

Selon les termes de l'entente, le prix de vente a été ajusté à la baisse de 1 500 \$ US [1 935 \$] le 8 mars 2018, et totalise ainsi 149 000 \$ US [185 565 \$]. La Société a également comptabilisé un ajustement du gain sur cession d'entreprise à la baisse de 200 \$, à la suite des frais de transaction supplémentaires encourus dans le cadre de la finalisation de la transaction, portant le montant total du gain sur cession des hôtels Ocean à 86 416 \$.

Note 5 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIDUCIE OU AUTREMENT RÉSERVÉS

Au 31 juillet 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés incluent 165 113 \$ [239 974 \$ au 31 octobre 2017] de fonds reçus de clients, principalement canadiens, pour lesquels les services n'avaient pas été rendus ou pour lesquels le délai d'accessibilité n'avait pas été atteint, et ce, en conformité avec les organismes de réglementation canadiens et avec les ententes commerciales de la Société avec certains fournisseurs de services de traitement de carte de crédit. De plus, elle inclut 70 736 \$, dont 51 184 \$ est présenté hors de l'actif à court terme, [69 090 \$ au 31 octobre 2017, dont 50 100 \$ hors de l'actif à court terme] qui était cédé en nantissement de lettres de crédit.

Note 6 TEST DE DÉPRÉCIATION

Conformément aux méthodes comptables adoptées par la Société, les actifs intangibles à durée de vie indéterminée doivent faire l'objet d'un test de dépréciation annuel au 30 avril et lorsque des circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier. La dépréciation est calculée en évaluant la valeur recouvrable de chaque actif, unité génératrice de trésorerie (« UGT ») ou groupe d'UGT. Si la valeur recouvrable de l'actif, de l'UGT ou groupe d'UGT est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée.

La Société a effectué un test de dépréciation au 30 avril 2018 afin de déterminer si la valeur comptable des marques de commerce était supérieure à leur valeur recouvrable. À la suite de ce test, la Société n'a relevé aucune dépréciation de ses marques de commerce, qui totalisent 4 588 \$ au 31 juillet 2018.

La valeur recouvrable est déterminée en fonction de la valeur d'utilité au moyen d'un modèle de flux de trésorerie actualisés. La Société établit des prévisions de flux de trésorerie d'après les budgets annuels approuvés les plus récents et d'après les plans triennaux des activités pertinentes. Les prévisions de flux de trésorerie tiennent compte du risque lié à chaque actif, ainsi que des indicateurs économiques les plus récents. Les prévisions de flux de trésorerie pour une période supérieure à trois ans sont extrapolées selon des taux de croissance nuls. Les prévisions de flux de trésorerie utilisées tiennent également compte des incidences liées à la mise en œuvre de la stratégie intégrée de la Société en matière de distribution et de marque qui vise à déployer davantage la marque Transat, et ainsi diminuer l'utilisation certaines marques de commerce détenues par la Société.

Au 30 avril 2018, les taux d'actualisation après impôts utilisés pour les tests de dépréciation des marques de commerce se situent entre 10,0 % et 18,0 % [entre 10,0 % et 18,0 % au 30 avril 2017].

Le 30 avril 2018, si le taux d'actualisation après impôts utilisé pour les tests de dépréciation avait été supérieur de 1 %, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, aucune charge de dépréciation n'aurait été requise.

Le 30 avril 2018, si les flux de trésorerie utilisés pour les tests de dépréciation avaient été inférieurs de 10 %, avec l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes, aucune charge de dépréciation n'aurait été requise.

Au 31 juillet 2018, aucun indicateur ne porte à croire que les conclusions du test pourraient être modifiées depuis le 30 avril 2018.

Note 7 PLACEMENT

La variation de notre participation de 50 % dans une coentreprise, Desarrollo Transimar, se présente comme suit :

	\$
Solde au 31 octobre 2017	15 888
Quote-part du résultat net	693
Écart de conversion	155
Solde au 31 juillet 2018	16 736

Le placement a été converti au taux USD/CAD de 1,3017 au 31 juillet 2018 [1,2898 au 31 octobre 2017].

Note 8 PROVISION POUR REMISE EN ÉTAT DES AÉRONEFS LOUÉS

La provision pour remise en état des aéronefs loués est liée à l'obligation d'entretien des aéronefs loués et aux pièces de rechange utilisées par le transporteur aérien de la Société dans le cadre des contrats de location simple. La variation de la provision pour remise en état des aéronefs loués pour le trimestre clos le 31 juillet se détaille comme suit :

	\$
Solde au 31 octobre 2017	47 917
Provisions supplémentaires	15 365
Montants imputés à la provision	(7 767)
Montants inutilisés repris	(1 338)
Solde au 30 avril 2018	54 177
Provisions supplémentaires	10 609
Montants imputés à la provision	(4 896)
Solde au 31 juillet 2018	59 890
Provisions courantes	30 605
Provisions non courantes	29 285
Solde au 31 juillet 2018	59 890

Note 9 DETTE À LONG TERME

Le 11 mai 2018, la Société a renouvelé son entente de crédit à terme rotatif de 50 000 \$ aux fins de ses opérations. Selon la nouvelle entente, qui vient à échéance en 2022, la Société peut augmenter le montant du crédit jusqu'à 100 000 \$, avec l'approbation des prêteurs. L'entente peut être prolongée d'un an à chaque date d'anniversaire sous l'approbation des prêteurs et devient immédiatement exigible dans l'éventualité d'un changement de contrôle. Selon les termes de l'entente, les tirages peuvent être effectués sous la forme d'acceptations bancaires ou d'emprunts bancaires, en dollars canadiens, en dollars américains, en euros ou en livres sterling. L'entente est garantie par une hypothèque mobilière de premier rang grevant l'universalité des actifs, présents et futurs, des filiales canadiennes de la Société, sous réserve de certaines exceptions, et est aussi garantie par le nantissement de certaines valeurs mobilières des principales filiales européennes. Le crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux préférentiel de l'institution financière, ou au TIOL (taux interbancaire offert à Londres), majoré d'une prime. Selon les termes des ententes, la Société est tenue de respecter certains critères et ratios financiers. Au 31 juillet 2018, tous les ratios et critères financiers étaient respectés et la facilité de crédit n'était pas utilisée.

La Société dispose également, aux fins d'émission de lettres de crédit, d'un crédit rotatif au montant de 75 000 \$ renouvelable annuellement, pour lequel la Société doit céder en nantissement de la trésorerie égale à 100 % du montant des lettres de crédit émises. Au 31 juillet 2018, un montant de 56 140 \$ était utilisé [54 847 \$ au 31 octobre 2017] dont 51 184 \$ pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction; cette lettre de crédit irrévocable est détenue par un tiers fiduciaire. Dans l'éventualité d'un changement de contrôle, la lettre de crédit émise pour garantir les obligations relatives aux ententes de retraite à prestations définies de membres de la haute direction sera levée.

Note 10 AUTRES PASSIFS

	Au 31 juillet 2018 \$	Au 31 octobre 2017 \$
Avantages du personnel	42 146	40 764
Avantages incitatifs reportés	24 641	29 649
Participations ne donnant pas le contrôle	26 950	26 400
	93 737	96 813

Note 11 CAPITAUX PROPRES

CAPITAL-ACTIONS AUTORISÉ

ACTIONS À DROIT DE VOTE VARIABLE DE CATÉGORIE A

Un nombre illimité d'actions à droit de vote variable de catégorie A [«actions de catégorie A»], participantes, ne pouvant être détenues ou contrôlées que par des personnes autres que des Canadiens au sens de la Loi sur les transports au Canada [«LTC»], lesquelles se voient conférer une voix par action de catégorie A, sauf i) si le nombre d'actions de catégorie A émises et en circulation excède 25 % du total des actions votantes émises et en circulation (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC), ou ii) si l'ensemble des voix exprimées par les détenteurs d'actions de catégorie A ou pour leur compte à une assemblée excède 25 % (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) de l'ensemble des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Si l'un ou l'autre de ces seuils est dépassé, le droit de vote rattaché à chaque action de catégorie A diminuera automatiquement, sans autre formalité. Pour la circonstance décrite en i) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie ne peuvent pas donner plus de 25 % (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) du total des droits de vote rattachés au total des actions votantes émises et en circulation de la Société. Pour la circonstance décrite en ii) ci-dessus, les actions de catégorie A prises comme une catégorie pour une assemblée ne peuvent pas donner plus de 25 % (ou tout pourcentage supérieur que le gouverneur en conseil peut fixer aux termes de la LTC) du nombre total des voix qui peuvent être exprimées à cette assemblée.

Chaque action de catégorie A émise et en circulation sera convertie en une action à droit de vote de catégorie B, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la Société ou du porteur, si i) l'action de catégorie A est ou devient détenue ou contrôlée par un Canadien au sens de la LTC, ou ii) les dispositions de la LTC ayant trait aux restrictions relatives à la propriété étrangère sont abrogées sans être remplacées par d'autres dispositions semblables.

ACTIONS À DROIT DE VOTE DE CATÉGORIE B

Un nombre illimité d'actions à droit de vote de catégorie B [«actions de catégorie B»], participantes, ne pouvant être détenues et contrôlées que par des Canadiens au sens de la LTC, lesquels se voient conférer une voix par action de catégorie B à toutes les assemblées d'actionnaires de la Société. Chaque action de catégorie B émise et en circulation sera convertie en une action de catégorie A, automatiquement et sans aucune autre démarche de la part de la Société ou du porteur, si l'action de catégorie B est ou devient détenue ou contrôlée par une personne autre qu'un Canadien au sens de la LTC.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Un nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET EN CIRCULATION

Les modifications touchant les actions de catégorie A et les actions de catégorie B ont été les suivantes :

	Nombre d'actions	\$
Solde au 31 octobre 2016	36 859 165	214 250
Émission de la trésorerie	155 670	784
Solde au 31 juillet 2017	37 014 835	215 034
Émission de la trésorerie	39 570	310
Exercice d'options	9 221	100
Solde au 31 octobre 2017	37 063 626	215 444
Émission de la trésorerie	144 124	1 205
Exercice d'options	287 485	2 627
Solde au 31 juillet 2018	37 495 235	219 276

Au 31 juillet 2018, le nombre d'actions de catégorie A et de catégorie B s'élevait respectivement à 3 321 254 et à 34 173 981 [3 457 571 et à 33 606 055 au 31 octobre 2017].

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

	Nombre d'options	Prix moyen pondéré (\$)
Solde au 31 octobre 2017	2 246 032	10,57
Attribuées	157 735	10,94
Exercées	(287 485)	6,38
Annulées	(160 801)	13,42
Expirées	(145 782)	21,36
Solde au 31 juillet 2018	1 809 699	10,15
Options pouvant être exercées au 31 juillet 2018	1 392 343	10,09

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action et le résultat dilué par action ont été calculés comme suit :

	Trimestres clos les 31 juillet		Périodes de neuf mois closes les 31 juillet	
	2018	2017	2018	2017
[en milliers, sauf les montants par action]	\$	\$	\$	\$
NUMÉRATEUR				
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société servant au calcul du résultat de base par action et du résultat dilué par action	(4 038)	26 588	(3 943)	(13 839)
DÉNOMINATEUR				
Nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation	37 463	36 991	37 351	36 937
Effet des titres dilutifs				
Options d'achat d'actions	—	6	—	—
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté servant au calcul du résultat dilué par action	37 463	36 997	37 351	36 937
Résultat par action				
De base	(0,11)	0,72	(0,11)	(0,37)
Dilué	(0,11)	0,72	(0,11)	(0,37)

Étant donnée la perte enregistrée pour le trimestre clos le 31 juillet 2018, les 1 809 699 options d'achat d'actions en circulation ont été exclues du calcul en raison de leur effet antidilutif. Aux fins du calcul du résultat dilué par action pour le trimestre clos le 31 juillet 2017, 1 805 765 options d'achat d'actions en circulation ont été exclues du calcul puisque le prix d'exercice de ces options était supérieur au cours moyen de la Société.

Étant donnée les pertes enregistrées au cours des périodes de neuf mois closes les 31 juillet 2018 et 2017, les 1 809 699 et 2 279 713 options d'achat d'actions en circulation, respectivement, ont été exclues du calcul en raison de leur effet antidilutif.

Note 12 ÉLÉMENTS SPÉCIAUX

Les éléments spéciaux incluent la charge de restructuration et les autres éléments inhabituels importants. Durant le trimestre terminé le 31 juillet 2017, une charge de restructuration de 1 350 \$, composée de prestations de cessation d'emploi, a été comptabilisée.

Note 13 GARANTIES

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des ententes, dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location simple, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser une contrepartie pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que la non-conformité à des déclarations antérieures ou à la garantie, la perte ou l'endommagement de biens, les réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services et le passif environnemental.

Les notes 8, 10, 18, 25 et 26 des états financiers de l'exercice terminé le 31 octobre 2017 fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

La plupart des contrats de location d'espaces dans les aéroports et d'autres biens immobiliers signés par les filiales de la Société comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneur, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2034. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la Société ne peut estimer le montant total que ses filiales pourraient être appelées à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit qu'une filiale de la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ce genre d'entente; par ailleurs, la Société et ses filiales sont protégées par une assurance-responsabilité pour ce genre de situation.

CONTRATS DE CAUTIONNEMENT

La Société a signé des contrats de cautionnement avec certains de ses fournisseurs. En vertu de ces contrats de cautionnement, la Société garantit le paiement de certains services rendus qu'elle s'est engagée à payer. Ces contrats sont généralement émis pour un an et sont renouvelables.

La Société a signé des contrats de cautionnement par lesquels elle garantit un montant prescrit à ses clients, à la demande des organismes de réglementation, au sujet de l'exécution des obligations comprises dans les mandats de ses clients pendant la durée des permis accordés à la Société pour ses activités de grossiste et d'agences de voyages dans la province de Québec. Ces ententes sont généralement émises pour un an et sont renouvelables chaque année. Au 31 juillet 2018, le montant total de ces garanties non gagées par des dépôts s'élevait à 415 \$. Il ne s'est jamais produit que la Société doive verser un montant appréciable en vertu de ces ententes. Au 31 juillet 2018, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

FACILITÉ DE CRÉDIT IRRÉVOCABLE NON GAGÉE PAR DES DÉPÔTS

Le 27 février 2018, la Société a renouvelé sa facilité de cautionnement. En vertu de cette entente, qui est maintenant renouvelable en 2020, la Société peut faire émettre des contrats de cautionnement d'une durée maximale de trois ans et pour un montant total de 50 000 \$. Au 31 juillet 2018, un montant de 29 463 \$ était utilisé en vertu de cette facilité.

Note 14 INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur opérationnel, à savoir les voyages vacances. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la Société exerce ses activités principalement en Amérique. Les produits des activités ordinaires ainsi que les actifs non courants hors Amérique ne sont pas significatifs. Ainsi, les états consolidés des résultats et les états consolidés de la situation financière incluent toutes les informations requises.

